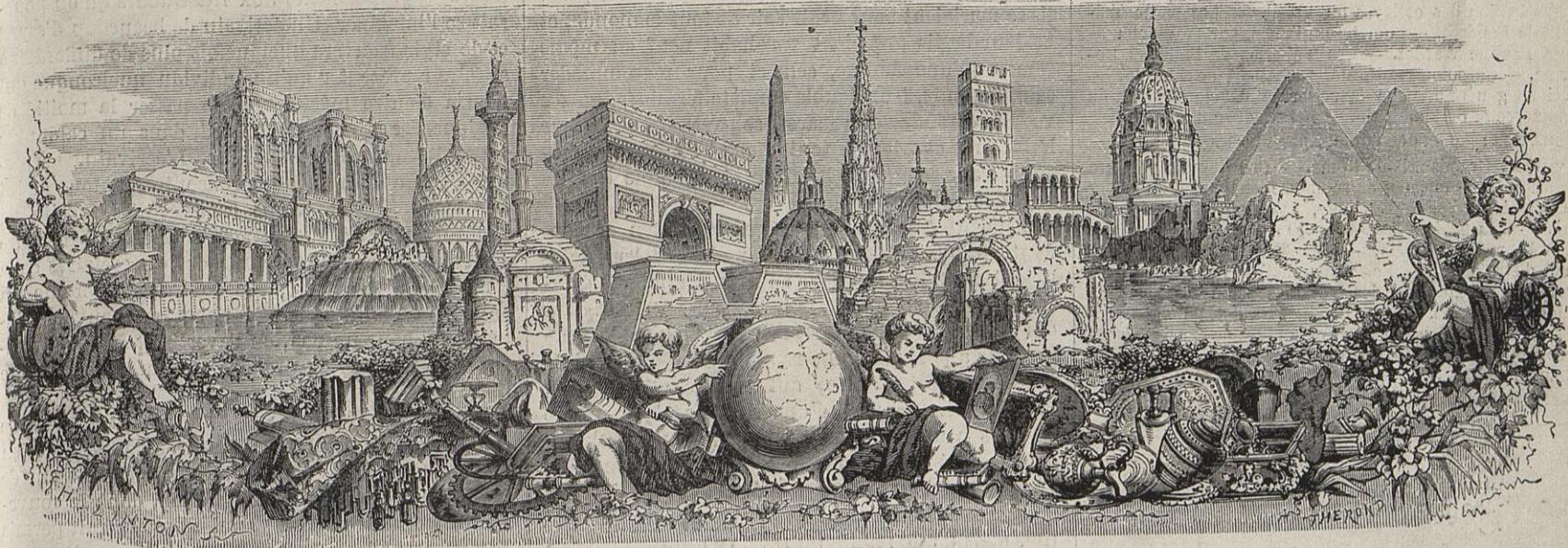


LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE



ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS
Un an, 21 francs; — Six mois, 11 francs; — Trois mois, 6 francs.
Le numéro : 35 c. à Paris, — 40 c. dans les gares de chemins de fer.
Tout numéro demandé quatre semaines après son apparition sera vendu 40 c.
Le volume semestriel : 11 fr. broché, — 16 fr. relié et doré sur tranche.

LA COLLECTION DES 28 VOLUMES : 300 FRANCS

Directeur, M. PAUL DALLOZ.

BUREAUX DE VENTE ET D'ABONNEMENT
13, QUAI VOLTAIRE
SUCCURSALE 9, RUE DROUOT

15^e Année. N^o 765. — 25 Nov. 1874

DIRECTION ET ADMINISTRATION
13, QUAI VOLTAIRE

Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres-poste, sera considérée comme non avenue. — Les réclamations et les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées d'une bande imprimée. — On ne répond pas des manuscrits envoyés.

Administrateur, M. BOURDILLIAT — Secrétaire : M. E. HUBERT



ALBERT-DUYVIER

E. FROMENT

GRAND PRIX DE ROME DE 1871.
Concours de peinture : « Adieux d'Œdipe aux cadavres de sa femme et de ses enfants ».
(Tableau de M. Édouard Toudouze, élève de MM. Pils et Leloir.)

SOMMAIRE

TEXTE : Courrier de Paris, par Charles Monselet. — Les deux régénérés, par Pierre Véron. — Grands prix de Rome : concours de 1871, par Olivier Merson. — Le collier de la Toison d'or remis à M. Thiers. — Ajaccio. — Emancipation des esclaves au Brésil. — Les petits métiers de Londres. — Courrier du Palais, par Petit-Jean. — M^{me} Pauline Viardot. — Les Tuileries de Philibert Delorme. — Chronique musicale, par Albert de Lasalle. — Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie. — Echecs et solutions.

FEUILLETON : Papiers de famille, par Charles Joliet.

GRAVURES. Grands prix de Rome. — Concours de peinture historique. — Concours de sculpture. — Remise du collier de la Toison d'or à M. Thiers, président de la République. — Les navires *l'Armide*, *l'Olon* et *la Jeanne-d'Arc* dans la rade d'Ajaccio. — Rio-Janeiro, où l'esclavage vient d'être aboli. — Les petits métiers de Londres. — Projet de restauration des Tuileries selon les plans de Philibert Delorme. — M^{me} Pauline Viardot, nommée professeur au Conservatoire. — Les fouilles de l'ancien cimetière Saint-Marcel. — Le camp de Fleury. — Les bons de monnaie de la Société générale. — Echecs et Rébus.

COURRIER DE PARIS

C'est décidé : il y aura cette année des bals masqués à l'Opéra; le premier est annoncé pour le 16 décembre. C'eût été accuser trop visiblement notre défaite que de nous claquemurer dans nos logis pendant tout l'hiver. Autant renoncer à toutes les joies de ce monde, et retrancher impitoyablement sur tout superflu, sur l'art, sur le costume, sur la table. Cela n'est pas dans le caractère français, mais du tout. On peut rêver de la revanche aux sons des accords de Strauss...

« Il lui a manqué le conseil et l'exemple d'une épouse, » disait l'autre jour M. Jules Janin à propos de Sainte-Beuve. C'est possible, mais le sage auteur de *Voüpté* s'accommodait fort bien de son lot. Cela ne l'a pas empêché, à diverses reprises, de s'incliner — sans moquerie — devant les ménages littéraires. On se souvient du discours prononcé par lui à propos de la propriété littéraire et des droits des héritiers. Quel joli portrait il trace de la femme de lettres, — en s'excusant d'être célibataire! « Quoi de plus touchant (et, en parlant ainsi, j'ai présentes à l'esprit des images vivantes) que de voir dans un intérieur simple, modeste, ce travail intellectuel de l'homme, ce recueillement et ce silence de la pensée respectés, compris par la femme, qui, quelquefois même, dans un coin du cabinet et l'aiguille à la main, y assiste! » C'est un petit tableau de Chardin.

Vient ensuite, — en guise de pendant, — le profil du mari de la femme de lettres. Ici le sourire était difficile à éviter. Sainte-Beuve s'est tiré de cette situation, comme il se tirait de toutes les situations, avec un esprit et une délicatesse infinis. « Le rôle de mari de femme de lettres, de femme artiste, est sans doute délicat à porter :

« La gloire d'une épouse est un pesant fardeau.

« Mais aussi il n'est rien de respectable et de touchant (je reprends le mot, et pour ma part je sais aussi de tels exemples) comme de voir un homme, lui-même laborieux ou distingué dans son étude, dans sa profession, s'honorer d'une femme remarquable par un talent et un don qui la rend célèbre et qui ne la laisse pas moins aimable; lui en permettre le libre et facile exercice, s'y prêter; ne parler d'elle qu'avec respect et une sorte de modestie; oser l'admirer, et cependant rougir presque lui-même quand on la loue. »

Oui, certes, cela est respectable et touchant. Autrement il n'en était pas ainsi, et c'est une triste histoire que celle de la femme de l'homme de lettres, à commencer par la femme de Socrate, qui faisait venir la pluie après l'orage, le crachat après le soufflet, — pour finir à la femme de Jean-Jacques Rousseau, celle-là qui, le lendemain de son illustre veuvage se remarqua avec un palefrenier.

Je me suis souvent demandé où tous ces pauvres

gens d'alors s'en allaient prendre leurs femmes. J'imagine que celles-ci leur croyaient faire un grand honneur, sans doute, en ne les refusant pas. Un des premiers de l'Académie française, Guillaume Colletet, épousa jusqu'à trois de ses servantes, pour être dispensé de leur payer des gages. Les peintres et les musiciens faisaient aussi de même. Un beau jour, ils se mariaient pour avoir l'air de tout le monde, et ce jour-là ils prenaient un habit neuf en même temps qu'une femme, celle-ci pour raccommo-der celui-là; puis, leur double emplette terminée, on les voyait se rendre au cabaret, se pavanant dans leur habit neuf et criant à tout venant : « Je suis marié! » sans songer au balai de leur femme qui les attendait derrière la porte.

C'étaient ces Jeannette et ces Margoton, cependant, qui étaient tour à tour leur Vénus, leur Galathée, leur Sylvanire, leur Chloris. La plupart d'entre elles ont été immortalisées dans des écrits et dans des tableaux. Cette grosse fille qui épluche les herbes, elle a posé pour une nymphe des bosquets d'Amathonte. Cette autre, qui tempête et qui jure, c'est la naïve bergère d'une romance langoureuse en trois couplets, avec pipeaux, roseaux et chalu-meaux. Qui s'en serait douté? Pauvres maris! ils avaient la tête et le cœur pleins de chefs-d'œuvre, malgré cela. Ils faisaient non pas d'un rêve une réalité, mais d'une réalité un rêve, ce qui est bien différent.

Et il fallait voir avec quel dédain ces malheureux poussaient du pied les cahiers qui traînaient par terre, que ce fût l'épître à Claudine ou la romance à Galathée! Comme elles avaient vite fait de reléguer au grenier les tableaux qui encombraient leur cuisine! Au grenier, Psyché et l'Amour! Au grenier toute la mythologie souriante de l'Olympe! Qui m'a donné un pareil fainéant et un pareil ivrogne! Et voyez un peu sans moi comment irait le ménage!

Ce n'est point de ces pécores-là que Sainte-Beuve se serait avisé de prendre la défense. Il leur aurait plutôt arraché d'entre les mains les œuvres de leurs maris!

Les théâtres font parler d'eux. Le Gymnase, maintenant son niveau de scène littéraire, a donné un drame en deux actes : *l'Abandonnée*, par M. François Coppée. Les pleurs tombaient dru ce soir-là dans la salle, car le tableau est poignant, et plus peut-être qu'il le faudrait. Le poète, après nous avoir montré son héroïne sous les ombrages du boulevard Montparnasse, n'hésite pas à la coucher dans un lit d'hospice et à convier le spectateur à son chevet. Voici les rideaux blancs, la chaise de paille, les sœurs de charité circulant sans bruit, et l'aumônier lui-même, — l'aumônier représenté par M. Derval. On songe à la sœur Simplice des *Misérables* et à *Sœur Philomèle* d'Edmond et Jules de Goncourt. Un docteur, amené là par sa profession, reconnaît dans la malade la jeune fille dont il fut le premier amant. Le duo, d'abord contenu, éclate en sanglots et en lyrisme. C'est un succès qui brise le cœur.

Autre théâtre, autre poète. *Le Bois*, par M. Albert Glatigny, est venu renforcer l'affiche de l'Odéon. Encore un dialogue, mais cette fois entre nymphe et satyre; on dirait un chant de *l'Art d'aimer*, de Gentil-Bernard. Mnazille est indifférent, Doris est coquette; il n'en faut pas davantage à M. Glatigny pour écrire des vers éclatants et ravissants. *Le Bois* est prestement enlevé par M. Pierre Berton et par M^{me} Marie Colombier, qui a enfin une occasion de jouer la comédie, et de la très-bien jouer.

Cette églogue, comme l'intitule lui-même M. Glatigny, n'est pas précisément une nouveauté pour l'Odéon. Elle a été représentée pour la première fois sur le théâtre de Bayonne, il y a trois ans de cela. L'auteur lui-même y remplissait le rôle de M. Pierre Berton, et pour qui connaît la longue ossature de M. Albert Glatigny, ce n'était pas la moindre curiosité de spectacle. Sous le costume succinct d'un satyre, il devait donner envie de grelotter.

Comme *le Bois*, de M. Glatigny, *les Avocats du Mariage*, de M. Georges Richard, ont été joués en

province avant de l'être au Théâtre-Cluny. Que dis-je, en province? à Bruxelles à Constantinople, à Alexandrie, un peu partout, enfin. J'ai sous les yeux la troisième édition de cette petite comédie; l'auteur raconte qu'il est resté dix ans avant de pouvoir la faire représenter à Paris. Le théâtre n'est pas d'un accès aussi facile aux littérateurs qu'on pourrait se l'imaginer. Un écrivain de beaucoup d'esprit et de style trouvera quelquefois plus de difficultés à se faire représenter qu'un individu quelconque qui n'aura d'autre mérite que de passer la moitié de ses journées à jouer au billard, dans un café, avec un régisseur et des comédiens. L'écrivain, proprement dit, qui devrait ne rencontrer autour de lui que sympathie et mains accueillantes, excite au contraire une défiance générale. Il est la bête noire des concierges et l'inquiétude des « secrétaires de la direction. » On le regarde de travers, comme un ennemi; on feint de le croire armé de mauvaises intentions; pour un peu, on l'avertirait qu'il se trompe, et qu'il a tort de prendre un théâtre pour une librairie.

Peut-être n'était-ce pas tout à fait le cas de M. Georges Richard; personne n'est plus Parisien que lui. C'est le fils d'un très-digne conservateur de la Bibliothèque de la rue Richelieu, dont le souvenir est toujours vivant parmi nous. Il était permis de supposer que par ses relations personnelles, autant que par son réel mérite, M. Georges Richard devait trouver la carrière aisée, des protecteurs, des amis. Il n'en a rien été. Je n'en veux pour preuve que le récit qu'il a intercalé dans son petit volume en l'intitulant : *Histoire de ma pièce*.

C'est un peu l'histoire de tout le monde; aussi tout le monde peut-il s'y intéresser. M. Richard raconte qu'il a porté tour à tour *les Avocats du Mariage* à M. Montigny, directeur du Gymnase, à M. Harel, directeur des Folies-Dramatiques, et à M. Edouard Thierry, directeur de la Comédie-Française. Ici se place un joli portrait de M. Edouard Thierry, qui appartient déjà à l'histoire ancienne : « Précieux, onctueux, souriant, s'appliquant à donner à sa voix des résonnances éoliennes, il avance, enveloppé d'un nimbe de grâce et d'affectuosité. En marchant, il glisse perpétuellement le pied droit en avant, légèrement courbé, la tête penchée, les coudes au corps et les mains réunies en un lent et moelleux frottement. Quoi qu'il fasse, M. Edouard Thierry salue toujours — et reconduit toujours. » La lecture au comité est amusante; j'en voudrais enlever quelques traits un peu méchants. Mais on ne peut attendre d'un auteur refusé une charité universelle. — De la Comédie-Française, M. Georges Richard, décidé à parcourir tous les cercles de l'enfer théâtral, se rend au Vaudeville, alors gouverné par trois directeurs qui comptaient près de deux siècles à eux trois. Là, il se heurte à de honteuses conditions, que je le loue d'avoir dévoilées.

Et *les Avocats du Mariage* continuaient à n'être pas joués à Paris! Et M. Richard reprenait en soupirant la route de la province, sa pièce en poche. Je l'ai rencontré à Rouen et à Bordeaux, où il tenait avec talent l'emploi des premiers comiques, car, comme pour compléter la ressemblance avec M. Glatigny, il est acteur lui aussi. Un de ses bons rôles est le *Mariage de Figaro*.

Le récit de M. Georges Richard, semé de détails si curieux, se termine par ces lignes inattendues, découragées, amères : « Plusieurs années ont passé là-dessus; aujourd'hui je joue obscurément la comédie dans une ville au bout de la France, loin de Paris, loin de Paris où mes amis se sont fait une place au soleil. Je végète, on m'oublie, et j'ai juste assez de forces pour vivre et faire vivre les miens. L'âge arrive, mes cheveux blanchissent, et l'avenir est plus sombre à mesure que je marche dans la vie. »

Cette conclusion (qui, heureusement, n'est pas datée d'hier) serre le cœur; et, précisément à cause de ma sympathie pour M. Georges Richard, je me vois forcé de lui dire que c'est trop de tristesse pour une comédie en un petit acte. Je comprendrais ces accents douloureux à propos d'une de ces œuvres fières et longtemps pensées, où l'on met toute son âme, tout son sang. Mais *les Avocats du Mariage*! En bonne conscience, M. Richard a-t-il pu faire de cet ingénieux badinage, quelque spirituel qu'il soit, l'enjeu de sa destinée? Ce serait faiblesse de sa part. Le

meilleur jugement sur cet essai a été formulé par M. Montigny : « La pièce est gentille; vous y prouvez de sérieuses qualités de style et de dialogue, mais la donnée est mince; vous pouvez faire mieux. »

Laissez venir à moi les autres pièces; laissez venir *l'Enlèvement* de M. Henri Becque et *le Cap des Tempêtes*, de MM. Jules Prével et Philibert; laissez venir *le Trône d'Ecosse*, du maestro Hervé. — M. Becque, qui est un oseur, n'a pas été aussi heureux dans son *Enlèvement* que dans son *Enfant prodige*. Il reviendra à la brèche. — *Le Cap des Tempêtes* est le cap du mariage; M. Jules Prével nous le fait entrevoir à cette minute périlleuse où le mari prononce pour la première fois le terrible : « Je veux ! » Cette petite comédie, où se retrouve l'art aimable de l'auteur du *Mari qui pleure*, a été très-bien accueillie.

Je n'ai pas vu *le Trône d'Ecosse* à la première représentation; je ne veux le voir qu'à la vingtième, comme il convient de faire pour ces parades importantes. A cette période seulement, les acteurs sont en pleine possession de leurs rôles; ils sont sûrs d'eux-mêmes et du public; on leur permet tout et ils se permettent tout. — Cependant laissez-moi ne pas attendre la vingtième représentation pour vous répéter ce que j'entends dire partout, que la musique du *Trône d'Ecosse* est tout à fait charmante.

CHARLES MONSELET.

LES DEUX RÉGÉNÉRÉS

DIALOGUE

— Ça, monsieur mon neveu, je suis bien aise de vous retrouver.

— Moi aussi, mon cher oncle.

— Après une aussi longue séparation... car il y a tantôt un an que nous ne nous sommes vus.

— Un an, en effet. Plus même... car nous partîmes en août.

— Moi, le vingt.

— Moi, le vingt-cinq.

— Moi, pour la Belgique.

— Moi, pour Nice.

— Tristes souvenirs.

— Bien tristes.

**

— Dis-moi, mon vaurien de neveu?

— Plait-il, mon oncle?

— J'ose espérer que tu auras profité des cruelles leçons que le malheur vient de nous donner à tous. Il est temps que chacun, faisant son examen de conscience, pense à se corriger. Il ne s'agit plus de futilités et d'inutilités; il ne s'agit plus de jeter son argent en paris sur les champs de courses et son temps aux promenades autour du lac; il ne s'agit plus de faire, comme autrefois, pour cinquante mille francs de dettes par an.

— Non, mon oncle.

— A la bonne heure!

— Il n'y a pas de danger.

— Très-bien!

— Personne ne veut plus me faire crédit depuis cette satanée crise.

**

— Au fait, mon oncle, puisque nous parlons raison, vous me permettez...

— Ne te gêne pas, je suis habitué à tes incartades d'enfant gâté. Qu'y a-t-il, mauvais drôle?

— Il y a qu'à propos d'argent, mon bon oncle....

— Poursuis.

— Vous ne vous fâchez pas?

— Je t'ai déjà dit que non.

— Il y a que, puisque vous parlez de s'amender, je suppose que vous prenez votre part des bons conseils que vous donnez?

— Oui, sans doute, vilain sujet. Pourquoi?

— Dame! parce qu'autrefois je me suis laissé dire que vous prêtiez de l'argent à huit pour cent.

— Huit pour cent... C'est bien fini.

— Je vous en félicite.

— Me prends-tu pour un imbécile? Huit pour cent dans les temps troublés où nous vivons! Je ne lâche pas un écu à moins de douze.

**

— Monsieur mon neveu...

— Mon cher oncle...

— Allez-vous enfin vous mettre un peu de plomb dans la tête?

— Dame...

— Je vous demande un peu à quoi vous gaspilliez votre temps autrefois?

— On fait ce qu'on peut.

— Toujours oisif, toujours épris de sottises et de billevesées.

— Voyons...

— Voyons, quoi! ce ne n'est peut-être pas vrai?

— Vrai, si on veut.

— Le beau garnement!... Quand je pense, par exemple, que pour se meubler la tête au lieu de m'aller entendre de bonne littérature aux Français...

— *Méropé*, n'est-ce pas? que j'ai copiée cent cinquante fois en pension.

— Mais non; monsieur était fourré aux Variétés... tous les soirs.

— Excepté le dimanche, mon oncle.

— Tout cela pour entendre rabâcher de l'Offenbach. Est-ce que tu continues, par hasard, drôle?

— Non, mon oncle, pour ça non.

— Ta parole.

— Ma parole... C'est maintenant de l'Hervé que l'on joue.

**

— Dites donc, mon oncle?

— Qu'y a-t-il?

— Bons avis pour bons avis.

— Où veux-tu en venir?

— Vous êtes un homme sérieux, vous?

— Je l'espère bien.

— Un homme qui s'occupe des affaires de l'Etat.

— C'est mon devoir.

— Je ne dis pas non. Enfin, vous êtes ce qu'on appelle un des membres du grand parti conservateur.

— Et je m'en vante, car ce parti-là est le défenseur des nobles principes et la base solide sur laquelle...

— Je connais le reste de la tirade pour vous l'avoir dé à l'entendu débiter sous le dernier règne.

— Elle est toujours vraie, monsieur.

— Mon Dieu, je n'en disconviens pas, mon oncle... Seulement il faut que les actes soient d'accord avec les préceptes.

— Evidemment.

— Or, dans la situation où nous nous trouvons, chacun doit faire taire ses préférences dans un but d'union commune. L'esprit de parti doit céder le pas à l'esprit national.

— Vraiment! Où monsieur puise-t-il ces belles sentences?

— Dans votre exemple, mon oncle, car je suppose que vous avez abdiqué vos erreurs d'autrefois.

— Quelles erreurs?

— N'étiez-vous pas un admirateur quand même du gouvernement établi, l'ennemi juré de tout contrôle et de toute opposition?

— Peuh!

— Entre nous, c'est que vous ambitionniez fort certain ruban et certaine place au conseil d'Etat que l'Empire...

— Les Bonapartes!... Jamais!

— Fort bien, vous comprenez maintenant qu'on ne doit pas se laisser guider par un but d'intérêt personnel.

— Je comprends, monsieur, que l'Empire est fini.

— Bravo, plus de coteries. Le pays avant tout.

— Bonapartiste! moi!... Apprenez que je suis légitimiste. La preuve, c'est que j'ai écrit l'autre jour à Lucerne. Il est bon de se faire connaître d'avance, afin qu'au jour d'une restauration on puisse...

**

— Monsieur mon neveu...

— Mon cher oncle...

— Je ne veux pas pénétrer trop avant dans votre vie privée, redoutant de m'y heurter à des choses... Mais il est de mon devoir, dans ma sollicitude, de vous morigéner, aujourd'hui surtout où la France a besoin que ses jeunes gens se préparent et se retrempent. Vous étiez autrefois fort... écervelé.

— Comment l'entendez-vous?

— Je me rappelle quel que temps avant la guerre vous avoir rencontré ayant au bras certaine petite dame brune à la mine tapageuse.

— En vérité!

— Une de ces créatures du demi-monde qui ruinent le cœur et la bourse. C'est fini, j'espère?

— Avec la petite brune, absolument, mon oncle.

— Tu le jures?

— Je le jure... Je n'aime plus que les blondes, à présent.

**

— Mon oncle...

— Qu'est-ce encore?

— Vous aviez un petit travers autrefois.

— Lequel?

— Un travers qui ne serait vraiment plus de mise aujourd'hui, dans les circonstances solennelles qui...

— Explique-toi.

— Vous vouliez... vous cherchiez... enfin votre idée fixe était d'avoir un ruban à la boutonnière.

— Eh bien?

— Eh bien, j'espère que cette idée fixe-là...

— A disparu...

— Vrai... Je vous en félicite.

— Je n'y pense même plus, depuis que j'ai fait acheter à l'étranger l'ordre de... Je ne le mets que quand je vais dans le monde, parce que ça meuble.

**

— Mon cher neveu, mon cher neveu!...

— Mon bon oncle, mon bon oncle!...

— Quelle époque nous traversons!

— Quelle époque, en effet!

— C'est à l'avenir qu'il faut penser.

— Vous avez raison, j'y pense.

— Moi aussi. Il faut bien nous dire que la guerre recommencera un jour où l'autre.

— Je me le suis dit.

— Et nous tenir prêts en vue de cette éventualité redoutable. Moi qui te parle, mon ami, j'ai déjà établi mes calculs pour les fournitures que je compte faire alors, et je commence à faire fabriquer au rabais.

— Et moi, mon oncle, j'ai consulté hier sur les moyens de me faire naturaliser Suisse si la guerre éclate. Je n'ai pas envie de me laisser pincer dans leur landwher, parce que, vous comprenez bien...

**

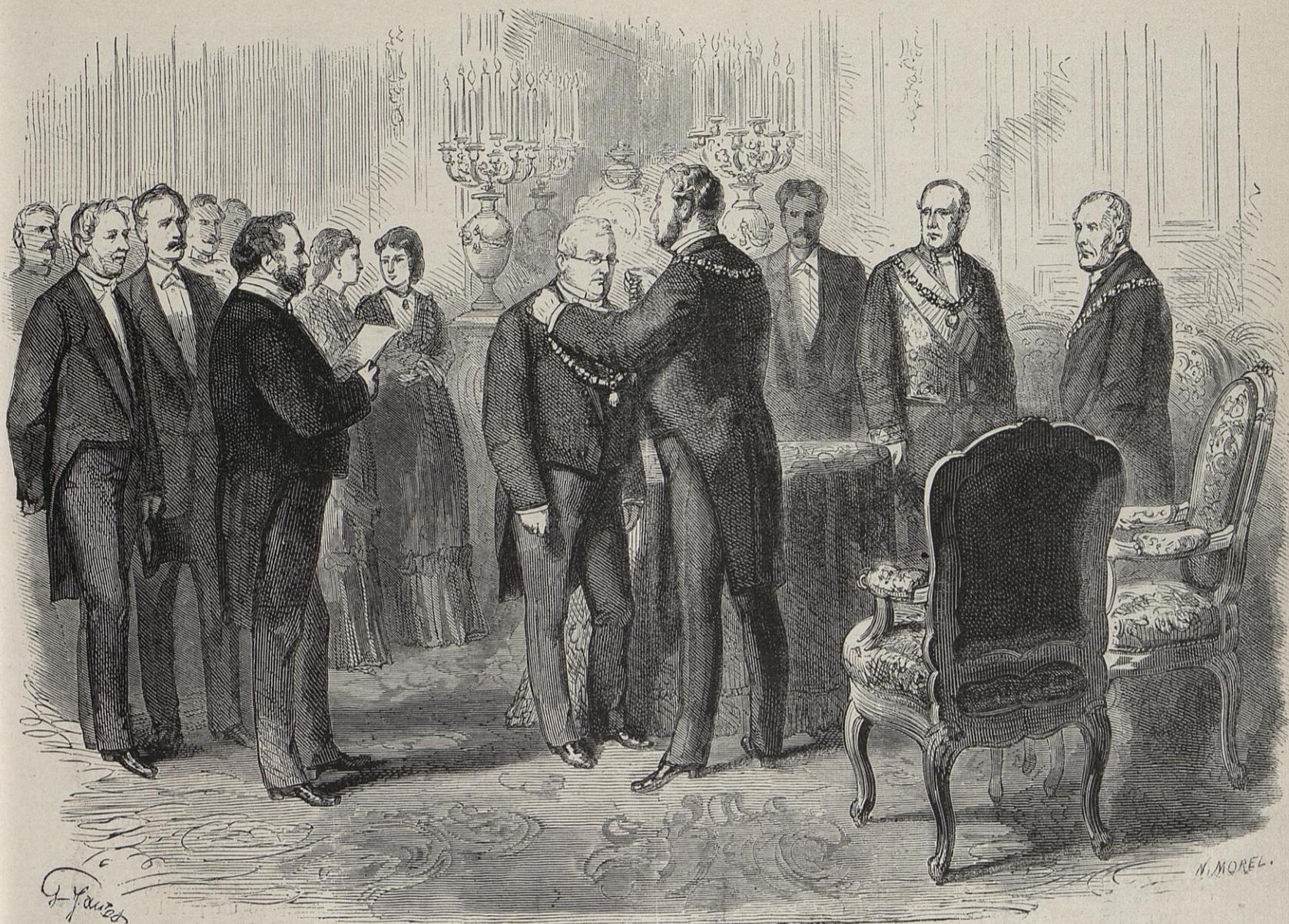
Et comme ils parlaient ainsi, leurs voix se perdirent dans l'éloignement.

PIERRE VÉRON.



LA FLAGELLATION DU CHRIST.

Grand prix de Rome de 1871. — Concours de sculpture. (M. Marqueste, élève de MM. Joffroy et Falquière.)



VERSAILLES. — Remise du collier de la Toison d'or, à M. Thiers, président de la République,



CORSE. — Les navires « l'Armide », « l'Océan » et « la Jeanne d'Arc » dans la rade d'Ajaccio.

GRANDS PRIX DE ROME

CONCOURS DE 1871

Au commencement de juin dernier, la rue était à peine apaisée, après les efforts de la bataille, et quelle bataille! le calme venait tout au plus de renaître, que les Ecoles se rouvrirent. Alors la jeunesse studieuse accourut à la hâte; chacun semblant éprouver, au sortir d'alarmes aussi chaudes, un vif besoin d'occupations sérieuses. Et tout de suite les études prirent un tour approfondi et grave qu'elles n'avaient point avant les circonstances douloureuses et diverses que nous avons traversées. Or, cela n'a point été particulier à une seule Ecole; on a pu même constater dans toutes, promesse consolante pour l'avenir, un égal désir de se retremper dans le travail assidu.

Cependant nulle part peut-être on ne s'en est mieux rendu compte qu'à l'Ecole des Beaux-Arts, où, par leur tenue générale, les grands concours de 1871 fournissent le témoignage d'une supériorité évidente sur les dernières années. Je n'entends pas dire que les œuvres que l'on vient de couronner brillent de mérites plus éclatants que celles des précédents concours. Non; soyons équitable, elles ne dépassent point le niveau du plus grand nombre; j'en connais de plus faibles sans doute, mais d'autres leur sont préférables, et les heureux lauréats eux-mêmes ne sont pas gens à s'en contenter indéfiniment. Mais ce qui a frappé les hommes compétents, j'insiste sur ce point, c'est que rarement, très-rarement, ces luttes ont réuni des concurrents offrant une moyenne de qualités aussi satisfaisante, mieux préparés à bien faire. Qu'on s'en souvienne, d'habitude, pour un logiste qui triomphait, beaucoup prêtaient à rire! Cette fois, au contraire, aucun, pour ainsi dire, ne s'est montré fort au-dessous de sa tâche, et sans vouloir essayer de justifier toutes les œuvres du concours, du moins peut-on affirmer que même les plus médiocres ont paru dignes de quelque intérêt et d'encouragement.

C'est principalement pour le concours de peinture, à mon avis, le plus remarquable de l'année, que je dis cela. Les logistes avaient à traiter un sujet tiré des *Phéniciennes* d'Euripide : *Œdipe, quittant Thèbes, fait ses adieux aux cadavres de Jocaste, sa femme, d'Étéocle et de Polynice, ses fils*. La gravure que le *Monde* publie dans ce numéro me dispense de décrire le tableau de M. Toudouze. Je veux dire, cependant,

qu'il a été très-justement distingué par le jury, que jamais récompense ne fut mieux attribuée. La figure d'Antigone ne semble pas, je crois, empreinte du style qui lui convient; mais celle d'Œdipe, d'un sentiment tendre et élevé, réussit à traduire fidèlement l'intention du poète, et je lui préfère encore le cadavre de Jocaste, conçu simplement, sobrement, ajusté avec goût, d'une silhouette noble et ferme, et sur lequel l'artiste paraît avoir concentré ses prédilections de coloriste et de peintre. Je veux en outre signaler l'effet de l'ensemble, vif et inattendu, l'exécution, par endroits un peu maigre, remarquons-le en passant, partout habile et consciencieuse, et le caractère de la composition en même temps pittoresque et pathétique, ingénieux, original et réfléchi. Au résumé, M. Toudouze s'annonce bien; il est heureusement doué; ce qu'il a fait répond de ce qu'il fera.

M. Vimont a obtenu le 1^{er} accessit avec un tableau incomplet comme composition, mais renfermant d'excellents morceaux de peinture, les meilleurs, à certains égards, du concours. Le 2^e accessit a été décerné à M. Lecomte-Dunouy, beaucoup trop préoccupé d'inutilités archéologiques.

Le su et imposé cette année aux sculpteurs était la *Flagellation du Christ*, sujet cent et cent fois rebattu, traité déjà de mille façons, capable seulement de satisfaire les praticiens ordinaires du Crédit des Paroisses, et plus propre, à cause de tout cela, à embarrasser des logistes qu'à exciter chez eux un élan favorable et décisif. Quoi qu'il en soit, c'est M. Marqueste qui a obtenu le prix, sans que le jury ait eu certainement à hésiter entre les divers concurrents: son bas-relief était de beaucoup le meilleur. La gravure que nous en publions aujourd'hui suffit pour faire apprécier plusieurs de ses principaux mérites. Ajoutons que l'exécution en est fine et délicate, et que l'œuvre résisterait très-bien, dans presque toutes ses parties, à une analyse attentive. M. Marqueste n'a fait là ni du grec ni du romain; il s'est inspiré plutôt de la manière qui florissait en France au dix-septième siècle, et, après tout, ce n'est pas un crime, je pense.

Le jury a décerné le 1^{er} accessit à M. Idrac, et le 2^e à M. Lenoir.

En architecture, M. Ulmann est le lauréat du concours. Il s'agissait d'un *Palais des représentants de la France*. Mais pour examiner avec quelque soin un tel travail, pour en parler avec les développements qu'il comporte, il faudrait plus d'espace que je n'en puis disposer ici, et je dois tourner court. Je le regrette, assurément. Je me borne à constater que personne ne trouve à reprendre au résultat de

la lutte, et, comme tout le monde, j'applaudis sans réserve à un succès aussi légitime.

M. Coquet a obtenu le premier accessit; M. Bernier, le deuxième, et M. Langlois une mention.

La semaine prochaine nous aurons à nous occuper des envois des pensionnaires de l'Académie de France à Rome.

OLIVIER MERSON.

LA TOISON D'OR

Samedi, à cinq heures, M. de Olozaga, ambassadeur d'Espagne, s'est rendu à Versailles avec tout le personnel de la légation pour remettre à M. le chef du pouvoir exécutif le collier de la Toison d'or. M. le prince de Ligne et M. Guizot servaient de parrains à M. Thiers. Les fonctions de greffier étaient remplies par MM. Hernandez, premier secrétaire de l'ambassade, et M. Calvo, consul.

M. l'ambassadeur d'Espagne, en remettant à M. Thiers l'écrin renfermant le collier, lui a dit, conformément au cérémonial usité :

« Je suis chargé par le roi d'Espagne, chef suprême de l'ordre illustre de la Toison d'or, de vous remettre ces insignes. Vous vous engagez en les recevant, à vous conformer en tout aux règlements de l'ordre, dont vous devrez toujours vous efforcer d'augmenter l'éclat par vos actes et vos mérites. »

M. Thiers a remercié avec effusion l'ambassadeur, qui lui-même témoignait à M. le président de la république son bonheur d'avoir été chargé par son souverain d'une mission qui lui laisserait toujours au cœur le plus noble souvenir.

Tous les attachés de l'ambassade d'Espagne ont été félicités par M. Thiers, et ont reçu des marques non équivoques de sa satisfaction, savoir : une croix de commandeur, trois d'officier et trois de chevalier.

Depuis les mariages espagnols, il n'y avait pas eu entre les deux pays un pareil échange de décorations.

A cette occasion, et depuis quelques jours déjà, la plupart des journaux ont donné des détails sur la Toison d'or. Voici, à ce sujet, ce qui nous semble surtout de nature à offrir quelque intérêt.

Il y a sans aucun doute une réminiscence mythologique dans le nom que donna le duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, à l'ordre de chevalerie fondé par lui en 1429. Mais la raison mythologique, qu'il invoque lui-même dans son décret d'institution, ne

« Vous porterez mon nom et mon titre.

« La marquise de Noirsure n'a pas de fortune personnelle; vous lui servirez une pension viagère de douze mille francs. Vous avez toute liberté d'action dans vos rapports avec elle, en vous souvenant qu'après ma mort vous êtes le chef de la maison de Poligny.

« Bernard est un homme sur lequel vous pouvez compter. Vous lui ferez une rente viagère de trois mille six cents francs quand il cessera ses fonctions d'intendant. Je vous engage à le garder auprès de vous, ainsi que sa fille Marianne et son neveu Benjamin. Vous remettrez dix mille francs à Benjamin, et cinq mille francs à Carrier, mon garde, qui m'était attaché.

« Je vous confie Sylvaine. Veillez toujours sur elle, quoi qu'il doive advenir. Dites-lui combien j'ai souffert du silence qui séparait nos destinées. Qu'elle sache que je n'ai eu qu'une pensée : trouver un homme qui l'aime autant qu'elle aimait son grand-père.

« J'ai confiance en vous, Prosper, et je meurs tranquille. Adieu, mes enfants. Aimez-vous sur la terre, et soyez unis.

« MESLIN DE POLIGNY.

« 22 mai 1850 »

Quand Prosper eut achevé sa lecture, il resta plongé dans une méditation profonde. Le bruit des pas de M^e Benoux le tira de sa rêverie, et il pria le notaire de lui révéler les détails du secret dont il venait de recevoir la confidence,

FEUILLETON

PAPIERS DE FAMILLE

Suite (1)

Après cet examen sommaire, voici ce que lut Prosper :

« Mon cher neveu,

« J'ai eu plusieurs fois l'occasion de vous rencontrer à Paris sans vous laisser connaître mon nom et les liens de famille qui nous unissaient. Plusieurs fois aussi, j'eus le désir de vous en faire confidence, et aussi de vous assurer une position de fortune indépendante. Je dus renoncer à prendre cette résolution, qui aurait pu entraîner des conséquences funestes.

« Si le sort veut que je meure avant vous, ce qui est dans l'ordre des choses humaines, M^e Benoux, mon notaire, qui fut toujours pour moi un ami sûr

et dévoué, est chargé de vous remettre ce livre. En même temps il vous donnera toutes les explications qu'il ne m'est pas permis de consigner par écrit. Le choix que j'ai fait de vous pour exécuter mes dernières volontés me dispense de vous dire l'estime que j'ai de votre caractère. Voici donc ce que vous devez savoir :

« Sylvaine est ma petite-fille. Elle a dû l'ignorer, et ce secret a été pour moi l'expiation d'une grande faute. C'est vous que je charge de le lui apprendre quand vous le jugerez nécessaire, mais songez que sa vie sera en danger si la marquise de Noirsure a connaissance de cette révélation. Je mourrai sans l'avoir appelée ma fille.

« Sylvaine a toujours eu pour moi l'affection silencieuse que j'avais pour elle. Ne la jugez pas sur l'apparence insouciance de son caractère. Malgré sa jeunesse, son âme est fortement trempée, et elle a dû s'habituer de bonne heure à maîtriser ses impressions. Son indifférence pour ma mémoire sera le dernier témoignage de sa tendresse et de son obéissance à ma volonté, jusqu'au jour où vous lui direz qu'il lui est permis de porter mon deuil.

« Si vous devez l'aimer et si elle vous aime, un mariage entre vous réalisera l'unique vœu que j'ai formé depuis le jour où je vous ai jugé digne d'être le protecteur de Sylvaine après moi. Cependant, ce désir tout personnel ne devra pas influencer sa conduite ni la vôtre, et Sylvaine n'en sera informée qu'après votre union. Si mon espoir ne peut se réaliser, vous partagerez ma fortune comme un frère et une sœur,

(1) Voir depuis le n^o 761.

fut pas la seule qui lui fit adopter cette dénomination ; il y eut surtout un motif de galanterie envers une dame dont les cheveux d'un blond trop ardent avaient été, pour les courtisans du prince, un sujet de plaisanteries qui lui étaient revenues. Cette dame était-elle Isabelle de Portugal, que Philippe épousa vers cette époque, ou une belle Flamande de qui il s'était épris quelque temps auparavant ? A l'appui de cette dernière opinion, qui est la plus probable, il y a, dans le grand dictionnaire de Bayle, des détails curieux que nous ne pouvons reproduire ici, et d'après lesquels la Toison d'or aurait une origine assez semblable à celle de l'ordre de la Jarretière.

L'héritage de la maison de Bourgogne passa bientôt à celle d'Autriche et, — lorsque cette dernière se partagea en deux branches, issues, l'une de Charles-Quint, l'autre de son frère, — ce fut à la première, c'est-à-dire à la branche espagnole, que passa la grande maîtrise de la Toison d'or ; elle fut transmise plus tard aux Bourbons, appelés au trône d'Espagne, et c'est toujours en Espagne qu'est le siège principal de l'ordre. Cependant les empereurs d'Allemagne et plus tard ceux d'Autriche se sont aussi attribués le droit de nommer des chevaliers.

Reporter fidèle, terminons cette courte notice en rappelant que le collier qui brillait samedi sur la poitrine de M. Guizot, « huguenot, » est le même qu'avait porté Sa Majesté Très-Catholique Philippe II, ce sombre souverain, ce travailleur infatigable, qui, — en marge d'une des nombreuses dépêches de la secrétairerie d'État, extraites des Archives de Simancas, et publiées par M. Gachard dans sa Correspondance secrète de Philippe II, — écrivait d'une plume fine, serrée et nerveuse : « Il faut couper les têtes ! » (de huguenots, cela va sans dire).

LÉO DE BERNARD.

AJACCIO

Inculte et féconde, sauvage et riche à la fois, la Corse est bien le pays le plus original qu'on puisse imaginer. Assise sur les bords de la France et de l'Italie, elle s'élève du sein de la Méditerranée comme une masse volcanique, et le caractère de ses habitants ne manque pas d'analogie avec la constitution géologique du pays.

A mesure qu'on s'approche des côtes, on voit apparaître une surface abrupte, hérissée de rochers granitiques, séparés par d'étroites vallées ressemblant à des crevasses.

Cette physionomie sauvage est un peu tempérée par des rades magnifiques, vrais ports spacieux creusés autour des rocs, dont la monotonie attriste et fatigue la vue.

Des forêts aussi anciennes que le monde couronnent la ligne de faîtes qui s'étend du cap Corte aux bouches de Bonifacio, sur une étendue de 20,000 hectares, peuplés de 2 millions d'arbres — dont un seul a fourni le volume de la colonne Vendôme.

Cette lave refroidie renferme des carrières de granit et de marbre. Des eaux minérales s'échappent du flanc des montagnes. L'olivier croît spontanément sous le climat pur et doux de cette île fortunée ; l'oranger, le citronnier et le palmier y viennent en pleine terre ; le châtaignier, le mûrier et la vigne y prospèrent partout, même loin de la côte orientale, où une plaine de 25 lieues de long réaliserait les récoltes merveilleuses de la Sicile et de l'Égypte, ces deux greniers inépuisables de l'empire romain.

Les torrents peuvent facilement devenir de puissants moteurs industriels ou des instruments fertiles d'irrigation, et pourtant la Corse ne compte guère que 200,000 habitants, quand elle en pourrait nourrir un million.

C'est qu'elle a toujours été traitée comme une colonie.

Pendant quinze siècles, les Corses n'ont pu supporter ni la liberté ni la servitude, inquiets, mécontents, déchirés par la discorde, gouvernés par la lie des magistrats, jusqu'au moment où le sort des armes remit leurs destinées aux mains de la France.

Bastia est la Marseille de la Corse ; tout y est vie et mouvement.

Ajaccio, la cité administrative, épiscopale et préfectorale, est plus calme, plus élégante et mieux bâtie. A peine quelques navires viennent-ils visiter de temps en temps son golfe admirable, qui offre un des meilleurs mouillages de l'île.

La ville, bien située, le port, les îles Sanguinaires, échelonnées à peu de distance, et les pics environnants, forment un tableau ravissant.

C'est dans sa baie spacieuse qu'est venue s'installer, il y a quelques semaines, l'escadre française à son arrivée du golfe Juan. L'*Armide*, l'*Océan* et la *Jeanne-d'Arc* en faisaient partie.

Ce voyage n'était qu'une simple mesure de précaution, aucun trouble n'ayant été signalé dans l'île. Presque en même temps, M. Charles Ferry débarquait en Corse avec une mission du Gouvernement.

La réunion du conseil général, à laquelle s'était rendu le prince Napoléon, muni d'un sauf-conduit

français, n'a provoqué que des manifestations assez peu importantes.

A la suite de la séance du 23 octobre où la minorité crut devoir protester contre l'envoi d'un commissaire extraordinaire, le prince donna sa démission et repartit pour l'Italie.

Tout semblait terminé, lorsque, le 6 novembre, des soldats qui fréquentaient une buvette de la rue Stephanopoli, eurent avec un sieur Mattei, garçon boulanger, une altercation qui donna lieu à un procès-verbal.

Le 8 novembre, un peu avant l'appel du soir, au moment où une quinzaine de militaires sortaient de la même buvette, ils furent assaillis par une troupe nombreuse qui débouchait d'un portail situé en face de la rue Cardinal.

Cette troupe était armée de bâtons, de bouteilles et de pierres. Les pierres avaient été apportées, car il ne s'en trouve pas dans la rue Stephanopoli.

On a ramassé, en outre, sur le terrain de la rixe, un sabre-baïonnette provenant de la garde nationale mobilisée.

Le commissaire de police et la gendarmerie survenus promptement ont réussi, par leur énergique intervention, à dégager les soldats victimes d'une odieuse attaque. Ils sont aussitôt rentrés dans leur caserne.

Deux journaux qui avaient présenté ces faits de manière à blesser l'honneur de l'armée, ont été supprimés.

M. Charles Ferry est de retour en France, l'île jouit d'une tranquillité parfaite, et l'escadre ne tardera sans doute pas à revenir au golfe Juan.

La Corse n'oubliera jamais, qu'italienne de naissance elle est devenue française d'adoption, et que la France ne l'a arrachée à une domination écrasante que pour l'accabler de bienfaits, qu'elle a adouci ses mœurs, cultivé son sol, embellie ses villes, institué ses écoles et civilisé ses montagnes.

V.-F. M.

ÉMANCIPATION DES ESCLAVES

AU BRÉSIL

Une nouvelle importante nous arrive du Brésil par les derniers paquebots : les deux chambres de Rio-Janeiro ont voté l'émancipation graduelle des esclaves du Brésil, et cette importante loi a été promulguée par la princesse régente. Il s'agit de la liberté de plus de quinze cent mille esclaves.

Voici l'exposé sommaire des faits qui se rattachent à l'histoire du comte Meslin de Poligny :

CLORINDE

Vers le milieu du mois de février 1794, deux hommes suivaient la terrasse du bord de l'eau, se dirigeant vers la place de la Révolution. Un patriote ôta son bonnet rouge en les croisant. Un peu plus loin, un vieillard qui semblait les attendre se découvrit et les aborda au passage.

— Messieurs, dit le vieillard...

Il fut interrompu.

— Ceci n'est pas un exorde par insinuation, mon brave homme. Quand on commence un discours par ce mot-là, on risque de ne pas aller bien loin.

En disant ces mots, accompagnés d'un petit ricane particulier et d'un sourire qui glissa sur son visage comme un rayon sur un masque de plâtre, celui qui venait de parler ainsi regarda son compagnon, qui resta impassible.

On eût dit, à les voir, le maître et le disciple. Le plus jeune paraissait âgé d'une vingtaine d'années. Une belle chevelure encadrait sa physionomie puritaine. Malgré son regard sérieux, il y avait en lui un mélange de la fierté romaine et de la grâce athénienne. Il offrait un vivant contraste avec son aîné, aux mouvements tout à la fois souples et saccadés, grimaçant un sourire sinistre et doucereux, et dont les allures d'une élégance affectée trahissaient l'origine provinciale. Sa figure, légèrement gravée

de petite vérole et sèche comme une feuille de parchemin, n'accusait pas d'âge. Il avait dû paraître vieux de bonne heure et semblait vouloir rester jeune longtemps. De tels visages se rident, mais ils ne changent pas.

Ces deux hommes étaient Robespierre et Saint-Just.

— Que veux-tu ? parle vite, dit alors Robespierre en se retournant du côté du vieillard qui se tenait debout à quelques pas de distance. Qui es-tu ?

— Je suis l'ancien jardinier du potager du roi à Versailles.

— Il est fou, dit Saint-Just. Vieillard, passe ton chemin, veille sur ta langue, et apprends à prononcer le mot de citoyen.

— J'ai soixante-quinze ans, messieurs, et votre République est encore trop jeune pour avoir changé mes habitudes.

— Enfin, que demandes-tu ?

— La liberté d'une jeune fille, une enfant dont le seul crime est d'être belle et noble. Je l'ai vue grandir, et je l'aimais comme mes fleurs.

— Trêve de poésie, dit Robespierre d'un ton sec ; j'en fais quand j'ai du temps à perdre. Où est-elle, cette fleur ?

— A la prison du Luxembourg. Sa mère, M^{me} la marquise de Noirsure, qui appartenait à la maison de la reine, a été transférée hier à la Conciergerie. J'ai sollicité vingt audiences auprès des membres du comité de salut public sans pouvoir leur parler.

— Ils ont autre chose à faire. Ce qui m'étonne,

c'est qu'on ne t'ait pas encore envoyé la rejoindre. Les fleurs ont besoin d'un jardinier.

— Vous avez raison ; ce qu'on peut encore faire de mieux d'un pauvre vieillard comme moi, c'est une victime.

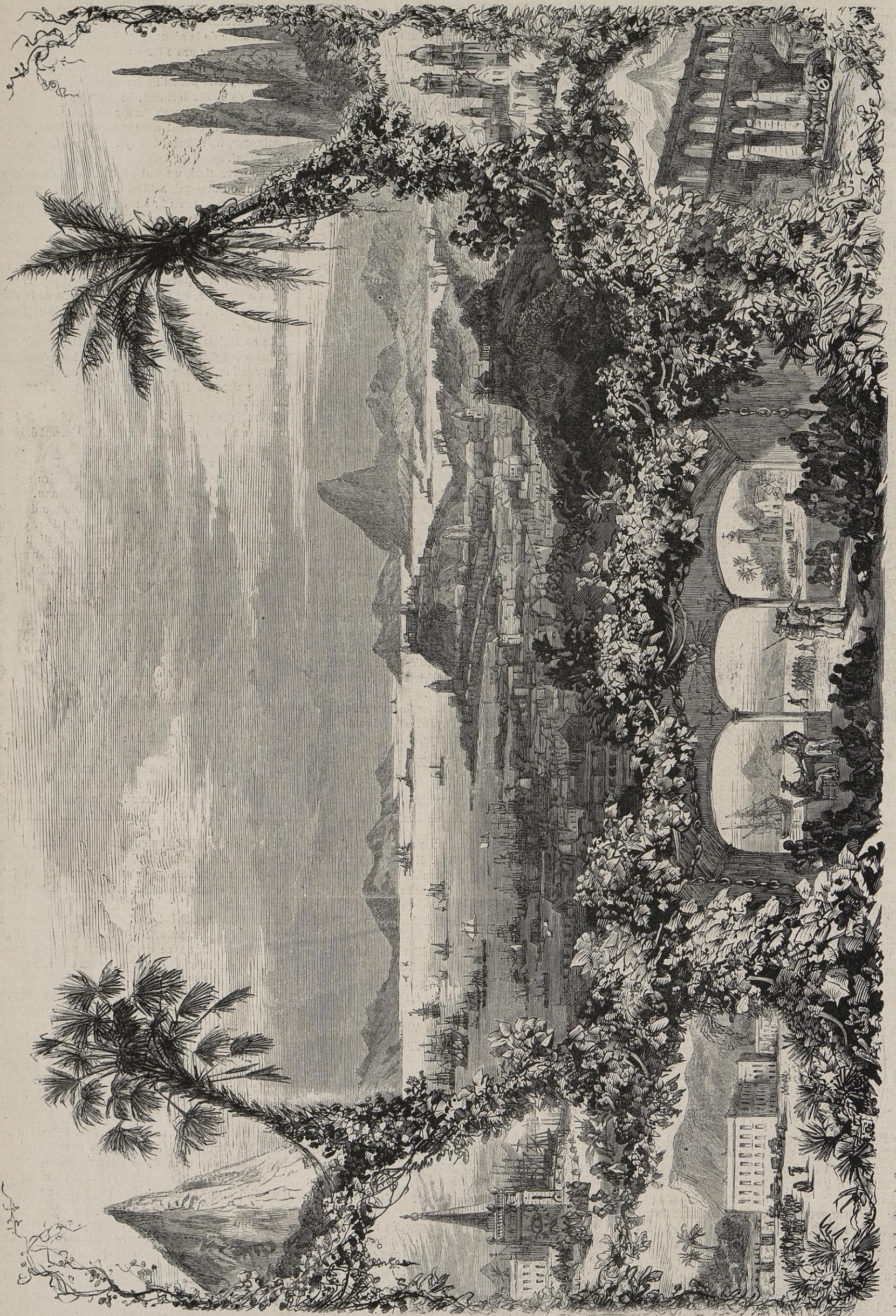
Robespierre et Saint-Just se regardèrent en haussant les épaules, puis ils s'éloignèrent après avoir échangé un salut avec un troisième personnage qui s'était approché et venait d'assister à cette singulière conversation.

C'était le conventionnel Meslin de Poligny. Il avait vingt-trois ans à l'aurore de la Révolution, et il était un des rares nobles convertis aux idées nouvelles. Cette conduite fut regardée comme une apostasie par sa famille, qui ne tarda pas à émigrer. Meslin se jeta à corps perdu dans le mouvement, séduit par la grandeur et les promesses de la République. Envoyé à la Convention par les électeurs de Bourgogne, ses biens échappèrent à la confiscation. Comme tous les hommes qui veulent jouer un rôle dans les temps difficiles, il avait compris que la première vertu et la force souveraine des dominateurs est le mépris de la vie, et il la pratiqua avec une inflexibilité de caractère qui fut peut-être son salut.

Ce jour-là, il se rendait à une réunion de Jacobins, qui se tenait dans une maison du faubourg Saint-Honoré, lorsque le hasard le mêla à la scène qui venait de se passer sous ses yeux.

Resté seul avec le vieillard, il posa la main sur son épaule et lui dit :

— Suis-moi au Luxembourg,



La fontaine de la place du Gouvernement.
Le Sénat.

Ancien marché des Nègres.
BRÉSIL. — Rio-Janeiro, où vient d'être décrétée l'abolition graduelle de l'esclavage. — (Dessin de M. de Bérard.)

La Cathédrale.
L'aqueduc.



ANGLETERRE. — Les marchands de journaux à Londres. — (Dessin de M. Godefroy Durand.)

GODEFROY DURAND.

LAURENCE. — Au-jourdhui, on vient d'être décrété rabonnon gradué de l'escrivage. — (Dessin de M. de Berard.)

Lorsque le voyageur nouvellement débarqué sur les plages splendides du Brésil parcourait d'un œil ravi le spectacle idéal de cette nature tropicale, la pensée de l'esclavage faisait immédiatement ombre au tableau. Désormais il n'aura plus cette arrière-pensée et pourra se laisser aller au charme de ces visions incomparables pour celui qui aime la nature.

Il nous a été donné de contempler les magnificences de cette contrée, qui réalise ce que l'imagination peut rêver d'après les descriptions enthousiastes des voyageurs. Nous avons fait l'ascension du Corco-Vado, montagne qui domine la ville et la rade au loin. On arrive au sommet en cheminant sous des forêts dont les arbres sont enveloppés par des masses fleuries de lianes qui montent pour retomber de la cime en gerbes comme des fusées de feux d'artifice. Là, l'ombre est tellement épaisse, même en plein jour, que, sous ces voûtes sombres, errent des phalènes, papillons de nuit, se croisant dans leur vol avec des chauves-souris. Quand le soleil est couché, la nuit doit y être pleine d'embûches et de danger. La route semble courte; on est émerveillé de la variété de la végétation, qui présente des feuilles, tantôt larges comme des boucliers antiques, tantôt fines comme de la dentelle.

Arrivé en haut de la montagne, la forêt cesse, et tout d'un coup, en se retournant, se déroule l'immense panorama de la ville de Rio-Janeiro; la rade, de quinze lieues de profondeur, semée d'îles nombreuses et terminée par la chaîne des Orgues aux aiguilles bizarres. Derrière soi, c'est le précipice à pic du Corco-Vado, qui tombe verticalement presque dans l'Océan, où la vue se perd au loin.

On a quelque peine à s'arracher au charme de ce vaste ensemble de merveilles que l'artiste voudrait emporter tout entier dans ses cartons et dont le souvenir le suivra toujours.

Là, sont des plages de sable doré, couvertes de fleurs, où voltigent des oiseaux-mouches de toute couleur, dont les collections d'histoire naturelle donnent une faible idée. Habitué déjà aux spectacles des pays du soleil, nous avons eu cependant des étonnements dans cette rade de Rio-Janeiro, et nous nous souvenons encore des manguiers de l'île du Gouverneur, colosses gracieux chargés de fruits rouges et dorés, des acajous et des orangers de Santo-Domingo. Vis-à-vis, Rio, dont le vent de la nuit avait semé les fruits sur la plage qu'ils couvraient, et où le pied ne savait où se poser sans en écraser, quand nous y débarquâmes, au soleil levant; et à côté, des pentes de granit austères et terribles, tombant dans des profondeurs où l'œil ef-

frayé plonge dans des abîmes de verdure entrevus confusément à des milliers de pieds au-dessous tout cela à la porte d'une grande ville que traverse un gigantesque aqueduc rappelant les ouvrages de l'antique Rome, où s'élèvent des églises, couvents, villas ravissantes; au delà, d'innombrables navires de toutes nations, entrant, sortant, ou fixés sur leurs ancres; le tout éclairé splendidement par le soleil, le grand créateur qui fertilise tout et dore de ses rayons ce vaste tableau dont nous essayons ici de donner une impression.

E. de B.

LES PETITS MÉTIERS DE LONDRES

« Les grandes choses, — a dit un économiste anglais, — s'accomplissent par le concours des petits. »

A ce point de vue, les petits métiers de Londres méritent de fixer l'attention de l'observateur.

Ils se divisent en trois groupes bien tranchés : ceux qui vendent, ceux qui cherchent, ceux qui nettoient.

Au groupe des vendeurs, se rattachent les états utiles, tels que les marchands des rues; à la famille des chercheurs appartiennent les industries solitaires; enfin, les nettoyeurs représentent ce qu'on pourrait appeler « les métiers sociaux. »

A la tête des premiers se placent les *costermongers*, ou marchands de pommes, au nombre de quarante mille, qui vendent toute sorte de comestibles et dont la plupart se nourrissent pour deux pences, dans *Rodnays Coffee-house*. Les uns sont stationnaires; les autres, nomades, se subdivisent en deux branches : les « légitimes » qui vendent des légumes, des poissons, des fruits indigènes, et les « illégitimes, » qui promènent dans Londres des noix de coco, des marrons, des amandes d'Espagne, des oranges, du cresson de fontaine, des sardines fraîches et des coquillages.

Le monde des rues se compose de trois éléments, qui ne tardent pas, du reste, à se confondre : ceux qui y sont nés, ceux qui y ont été amenés par inclination, ceux qu'y ont poussés les circonstances.

Les vendeurs ambulants forment une vieille famille sociale, où l'on rencontre des transmissions héréditaires. Ils sont plus anciens que les boutiquiers. Pauvres eux-mêmes, ils se montrent les généreux pourvoyeurs des pauvres.

À côté des *costermongers*, apparaissent : les *hawkers*,

qui crient leurs marchandises sur la voie publique, et les *radlars*, vendeurs de jouets d'enfants, de journaux, de portefeuilles, d'almanachs, de *puzzles* (énigmes ou charades), d'épices, de poissons rouges, d'oiseaux et d'objets d'art. Les femmes sont très-nombreuses dans cette tribu importante.

Puis viennent les *patterers*, qui rappellent nos camelots, avec leurs boniments interminables. Nous en avons vu débiter un long cours d'économie domestique, et conclure en invitant les passants à acheter des brûle-tout. Quelques-uns vendent des livres de seconde main; d'autres, les « alouettes de boue, » ramassent des bouts de cigare, des débris de charbon, des clous, etc.; d'autres enfin, les *sewers-hunters*, sont de véritables chasseurs d'égouts. Nous ne parlerons pas des dérotteurs, des balayeurs et des ramoneurs de cheminées.

M. H. Taine ne manquera pas, certainement, d'étudier l'ensemble des petits métiers de Londres, qui n'est point étranger à l'histoire de l'Angleterre. Nous attendons avec impatience les pages éloquentes que l'éminent écrivain consacra à ces industries modestes, qui, en faisant vivre de nombreuses familles, contribuent, dans une certaine mesure, au développement de la civilisation.

MAC VERNOLL.

COURRIER DU PALAIS

Parmi les vingt-sept accusés qui figuraient sur les bancs du 6^e conseil de guerre séant à Versailles, soit comme auteurs, soit comme complices du drame de la rue des Rosiers, ou encore comme ayant participé à l'insurrection du 18 mars, dix ont été acquittés, et au nombre de ces bienheureux se trouvent la fille Dagasse et la fille Bonnard, les deux servantes de M. le général Ambert, qui n'avaient à répondre qu'à une accusation de vol. Sept accusés ont été condamnés à la peine de mort, et l'un de ces derniers est le jeune Leblond, qui n'avait pas encore seize ans quand le crime a été commis. Les autres ont entendu prononcer contre eux les peines des travaux forcés à perpétuité, des travaux forcés à temps, de la détention et de l'emprisonnement.

Je ne puis et ne veux m'arrêter aujourd'hui longtemps sur les conseils de guerre et je me borne à mentionner les affaires importantes. En première ligne se présente celle du journal le *Père Duchêne*. Des trois accusés, les deux principaux sont absents;

En chemin, il écouta les explications de l'ancien jardinier du roi à Versailles.

M^{lle} de Noirsure était fille d'une dame d'honneur de la reine. Elle avait été élevée au château, choyée comme un chat familier ou un oiseau favori. Le spectacle du peuple en armes, qu'elle avait entrevu plusieurs fois, l'avait étonnée sans lui causer de frayeur. Pour elle, ces hommes et ces femmes étaient d'une espèce étrangère, presque inconnue. Elle regardait défiler ces hordes sans comprendre. Son arrestation après la mort du roi lui apprit seulement que le peuple était le nouveau maître. Qu'on imagine cette enfant délicate, élevée sur un coussin au pied du trône, dans l'atmosphère d'une cour élégante et raffinée, ne connaissant de la vie qu'un séduisant mirage, brusquement arrachée d'un nid de velours et de soie pour être jetée entre les quatre murs froids et nus d'une cellule. Quelles idées devaient s'agiter dans cette jeune tête blonde et frivole, quelles pensées devaient éclore dans ce petit cœur déjà corrompu par l'exquise et subtile galanterie des courtisans? C'était bien réellement une fleur patricienne, blanche et fière comme un lis, courbée sur sa tige frêle par le vent révolutionnaire. Le vieux jardinier s'était souvenu de l'enfant devenue jeune fille, et, parmi ses sœurs végétales, il aimait l'emblème de la fleur qui défend d'oublier. Il cherchait à l'arracher à la mort, sans considérer ce qu'il pourrait lui en advenir.

Arrivés au terme de leur course, les portes du Luxembourg s'ouvrirent sans difficulté devant le conventionnel Meslin de Poligny. Le guichetier

précéda les visiteurs jusqu'à l'entrée d'une cour intérieure encadrée par une galerie couverte. M^{lle} de Noirsure avait obtenu le privilège de s'y promener seule, car la beauté exerce partout son orgueilleux pouvoir.

Pendant que le vieux jardinier, tremblant d'émotion, s'approchait d'elle et se faisait reconnaître, Meslin l'observait en silence. Elle était vêtue de noir. Il resta frappé de la froideur de sa physionomie, dont une mortelle pâleur faisait ressortir l'étrange immobilité. Il fut tiré de sa contemplation par un bruit de pas confus. C'était l'heure où les prisonniers avaient la faculté de se rassembler en plein air dans les cours. Avant de se retirer, il salua la jeune fille sans avoir échangé une parole avec elle dans cette première entrevue.

Il fit délivrer au jardinier une permission pour visiter la prisonnière, en lui enjoignant de venir régulièrement chaque jour lui apporter de ses nouvelles. Il demanda à Robespierre un ordre d'élargissement, mais les exécutions marchaient avec une telle rapidité qu'il était trop tard pour sauver sa mère. Le soir même de sa visite, en parcourant les noms des personnes condamnées par le tribunal révolutionnaire, il trouva celui de la marquise de Noirsure. Deux jours après, il reçut l'ordre d'élargissement de sa protégée par l'intermédiaire d'un membre du Comité de salut public. Le lendemain n'appartenait à personne et il fallait agir sans perdre un moment, tant la confusion était grande.

Meslin se rendit à la prison du Luxembourg vers neuf heures du matin et montra l'ordre du Comité

de salut public. Il se promena quelques instants dans une longue salle vide, attendant la prisonnière, qu'il n'avait pas revue depuis sa première visite. Elle ne tarda pas à paraître. Il s'attendait à la trouver sous l'impression douloureuse de la mort de sa mère, mais son visage avait toujours la même froideur insensible, et il crut qu'elle l'ignorait encore.

A la vue du jeune conventionnel qui s'avançait à sa rencontre, ses traits parurent s'éclaircir, et elle eut comme un sourire d'espoir en l'apercevant.

Le gardien avait refermé la porte et ils se trouvaient seuls.

— Mademoiselle, avez-vous reçu des nouvelles de madame votre mère? interrogea Meslin qui l'observait avec persistance.

— Oui, monsieur, répondit-elle en baissant les yeux, mais d'une voix tranquille. J'ai appris qu'elle était morte hier, et je pense que le même sort me sera bientôt réservé.

Cette réponse fut suivie d'un court silence. Le calme devant l'échafaud était une chose alors trop commune pour étonner un homme qui jouait sa tête. Pour beaucoup, la mort était une chance presque certaine et acceptée d'avance. Cependant l'indifférence glaciale de cette jeune fille causa à Meslin un intime mouvement de surprise. Ce n'était pas là l'héroïsme d'une vierge chrétienne en face du martyre ou jetée sur le sable d'un cirque. Dans ces yeux limpides, froids comme un miroir, rien ne reflétait un de ces sentiments surhumains qui jettent l'âme hors d'elle-même et dominent la vie. On n'y lisait ni la foi d'une ardente croyance, ni la flamme de

on assure qu'ils sont réfugiés en Angleterre; ce sont les nommés Vermersch et Vuillaumé; celui qui est présent, Alphonse Humbert, n'occupait dans cette hideuse publication qu'un rôle tout à fait secondaire et effacé, et il repousse avec beaucoup d'énergie la responsabilité des articles qui ont été, dans le sens de la loi, une véritable provocation aux crimes commis par les sectaires de la Commune. Humbert a été condamné aux travaux forcés à perpétuel, Vermersch et Vuillaumé ont été condamnés par contumace à la peine de mort.

Pendant ce temps, se déroulent, à Riom, devant la cour d'assises les débats de l'affaire des troubles de Saint-Etienne, et, à Versailles, le 5^e conseil de guerre est appelé à juger ces hommes à qui l'on impute le pillage et la démolition de l'hôtel de M. Thiers. Fontaine, l'ancien accusé du procès de Blois, directeur des Domaines sous la Commune, est le principal accusé. Dans ce procès encore, il y a cinq accusés contumax, parmi lesquels le jeune prétendu général Eudes.

La cour d'assises de la Seine a eu son grand procès vers la fin de la semaine dernière, une affaire d'empoisonnement. Hâtons-nous de dire que l'épouse prétendue empoisonnée par son mari n'avait avalé qu'une très-petite gorgée du liquide fatal, et qu'elle en a été quitte pour la peur et pour une sensation de brûlure dans l'estomac. L'accusé, le mari, nommé Montharu, est un ancien soldat, âgé de quarante et un ans, employé à la compagnie du gaz. En 1860, il épousa une veuve, qui, en tout et pour tout, avait de plus que lui quinze bonnes années et des espérances. Elle reproche à son mari d'être un débauché, d'avoir eu des maîtresses, ce qui paraît assez bien prouvé; elle lui reproche aussi d'être joueur; mais, à cet égard, nous n'avons entendu dans tout le débat qu'un seul témoin, à qui un camarade a dit avoir vu Montharu jouer une partie de cartes dans laquelle il avait gagné 400 francs. Enfin, en 1871, ce qu'on appelle si heureusement « des espérances » se réalisa, et M^{me} Montharu hérita de son père d'une somme d'environ 16,000 francs en valeurs au porteur. Monsieur voulait avoir les titres, madame ne voulait pas les donner, et savait les cacher si bien, que monsieur perdait son temps à fouiller le sol de la cave. De là, des reproches, des récriminations, des colères, des injures et des menaces. Les deux époux demeuraient dans la commune de Saint-Maur; mais Montharu, employé au gaz, était souvent retenu à Paris, et quand il venait déjeuner ou dîner avec sa femme, celle-ci remarquait que ses repas étaient suivis de maux de tête et de coliques. Un jour, elle trouve dans une poche de son

mari un flacon plein de laudanum; plus tard, elle en trouve un second qui était vide. Elle a peur; elle fait des confidences à ses voisins et à ses voisines; elle exprime des craintes. Elle et son mari se sont fait donation réciproque de l'usufruit de leurs biens à venir; il est évident que maintenant qu'elle a hérité, Montharu veut se défaire d'elle pour mettre la main sur le trésor.

Enfin, une dernière fois, le mari, qui a déjeuné seul, laisse pour sa femme, en partant, un fond de bouteille, qu'il met rafraîchir sous la pompe. Madame boit une gorgée, trouve que ce vin a un goût étrange, qu'il brûle l'estomac, et elle va porter le reste du vin à un pharmacien. L'homme de l'art reconnaît aussitôt que le vin est mélangé de laudanum. Plus de doute! Elle court avertir le commissaire de police. Elle traite son mari d'empoisonneur, et celui-ci ne répond pas.

Devant la cour d'assises, Montharu convient que sa conduite laisse à désirer sous bien des rapports, mais il affirme avec beaucoup d'énergie qu'il n'a jamais voulu empoisonner sa femme, qu'il n'a jamais versé de laudanum dans le vin, et que tout cela est imaginé par madame pour se défaire de lui au moyen d'une séparation, et pour garder ainsi son argent.

Le jury a pensé sans doute que si cela n'était pas vrai, cela n'était pas du moins impossible, et il a, par un verdict négatif, rendu à M^{me} Montharu son époux, qu'elle ne réclamait guère. — Vous verrez que nous aurons un jour à vous compléter cette histoire par un procès en séparation de corps.

— Quelle est votre profession? demandait, il y a quelques jours, M. le président d'une des chambres correctionnelles de Paris à un prévenu nommé Labrunerie.

— Professeur dans un collège, répondait l'inculpé.

— Eh bien, répliquait M. le président, vous devez donner de bons principes à vos élèves.

Si ce singulier personnage est aujourd'hui sur le banc de la police correctionnelle, il faut en remercier le vin et les liqueurs. Labrunerie est un homme d'une rare intelligence, d'une finesse remarquable, plein d'audace et de présence d'esprit, employant à faire le mal de merveilleuses facultés qui, avec beaucoup moins d'efforts, pouvaient le conduire à une fortune honorable; mais Labrunerie est un ivrogne; il a bu, il s'est enivré, il a perdu la tête, il n'a pas pu jouer jusqu'à la fin son rôle de grand seigneur et il s'est fait prendre, et il se fait condamner comme escroc une fois de plus. Car, gardez-vous de croire qu'il en soit à sa première condam-

nation. L'ivrognerie fait tant de criminels, c'est bien le moins qu'elle serve une fois par hasard à en livrer quelques-uns à la justice.

Labrunerie habitait tantôt à Paris, tantôt à Londres; les décorations ne lui coûtaient pas plus que les grands noms et les titres, aussi avait-il une brochette fort respectable sur la poitrine. Condamné à la surveillance et envoyé à Barbezieux, il avait rompu son ban pour se rendre à Londres; là il prenait le titre de « représentant de Barbezieux » et de « député de Cognac. » Il faut être en Angleterre pour oser se permettre ces plaisanteries-là!

En dernier lieu, il se faisait passer pour le duc d'Aumale voyageant incognito, et il faisait une splendide orgie au restaurant de la Maison-d'Or.

Rien du reste n'était fait pour épouvanter Labrunerie, qui, prenant une autre personnalité, racontait ses exploits pendant le siège de Strasbourg: il avait été frappé d'un éclat d'obus en allant ramasser le corps de son père sous le feu de l'ennemi! Enfin, sous son vrai nom, il osait solliciter du ministère de l'instruction publique un secours... qui lui était accordé! Le tribunal l'a condamné à cinq ans de prison et à cinq ans de surveillance de la haute police. Nous verrons bien s'il fait encore parler de lui avant dix années révolues.

Ah! pour ceux-là, du moins, la carrière du vice et de l'improbité doit nécessairement bientôt prendre fin; les escrocs, chevaliers d'aventure, ont le plus souvent besoin d'être jeunes pour obtenir de ces succès-là; mais pourquoi faut-il, qu'à côté de ceux qui s'en vont, on voie grandir de tout jeunes sujets qui promettent?

Tel est le petit Desrues; — il a seize ans révolus, mais vous lui en donneriez douze tout au plus; il est petit, fluet, il a le teint blanc et rose, de grands yeux bleus pleins d'innocence et des cheveux bouclés. Eh bien! ce tout petit bonhomme a imité pendant plusieurs mois l'écriture et la signature de son patron; il s'est présenté chez quinze ou vingt négociants en rapport d'affaires avec la maison, leur remettant une lettre, dans laquelle son patron demandait un prêt d'une certaine somme; l'explication du prétendu emprunteur était toujours à peu près la même: sa femme venait de partir pour la campagne en emportant par mégarde la clef du secrétaire.

La demande paraissait d'autant moins suspecte qu'elle était presque toujours accompagnée d'une commande assez importante. C'est ainsi que ce charmant petit bonhomme se faisait remettre des sommes qui variaient de 30 fr. à 200 francs. Oh! le petit drôle savait parfaitement jusqu'à quel chiffre pou-

quelque forte passion, ni la sombre résignation des grandes douleurs, ni le stoïcisme d'un muet désespoir qui cherche dans la mort le repos et l'issue d'une longue angoisse. C'était la force d'inertie d'un être délicat et fragile, le sentiment instinctif de l'inutilité de l'effort contre une fatalité brutale et inexorable. Elle savait qu'après le roi et la reine, après sa mère, il n'y avait rien pour elle entre la prison et l'échafaud. Aussi Meslin, habitué à manœuvrer les hommes, comprit-il au premier coup d'œil qu'il y avait là un caractère, une de ces âmes féminines trempées par la nature, pleines de ressort, souples et froides comme l'acier.

Meslin était un homme d'action, et chez lui l'exécution suivait la volonté de la pensée. Il lui importait peu de chercher le secret de cette indifférence filiale, du stoïcisme de cette âme d'enfant. A cette heure, il subissait le charme d'une idéale beauté et, sans bien s'en rendre compte, il sentait que la destinée le jetait à la rencontre d'un être inaccessible aux sentiments ordinaires. Il allait à elle par cette attraction particulière du danger, elle le séduisait par la fascination du combat. Etranger aux désirs vulgaires, il la voulait avec toute l'intensité d'une passion qui s'alimente des obstacles, grandit dans la lutte, et ne s'apaise qu'après une victoire extraordinaire.

— Mademoiselle, dit Meslin, il était trop tard pour sauver votre mère, mais j'arrive à temps. Si vous le voulez, je vous apporte la liberté.

— Si je le veux?... Et que faudra-t-il faire?

— M'obéir,

Elle le regarda avec hésitation d'abord; comme si elle cherchait à pénétrer sa pensée et à deviner le sens de ses paroles, puis avec fixité. Malgré son ignorance absolue, l'instinct l'avertissait vaguement de ce qu'on attendait d'elle pour prix de sa vie. Elle releva la tête, et son œil tranquille rencontra le regard impérieux de celui qui s'offrait en libérateur.

— Sauvez-moi, monsieur, dit-elle avec simplicité.

— Vous obéirez?

— Oui.

— J'ai la certitude que vous auriez su bien mourir, c'est pourquoi je veux vous sauver.

— Je ne sais pas si je serais morte avec courage... Je ne veux pas mourir.

Il y avait dans ces derniers mots comme la révolte de l'être contre la destruction, l'aspiration de la jeunesse, la protestation de la vie contre la mort. Elle voulait vivre, et l'espérance lui donnait ce frisson d'horreur et d'épouvante d'un danger qui s'éloigne et dont la menace est encore sous les yeux.

— Vous êtes libre. Venez.

Elle saisit le bras qu'il lui offrait avec une fiévreuse étreinte et le suivit machinalement à travers le dédale des salles, des cours, des voûtes et des couloirs de la prison, l'œil fixe, le front sans pensée. Le bruit des énormes clefs qui jouaient dans les serrures et la vibration des grilles la faisaient tressaillir.

On était en plein hiver. Quand la porte extérieure se referma sur eux avec un bruit sourd et prolongé, une rafale d'air frais lui cingla le visage. Elle s'arrêta, la respiration oppressée, et Meslin sentit son cœur battre avec violence. Il ôta son manteau,

Après l'avoir enveloppée comme un enfant, il la prit dans ses bras, puis la déposa dans la voiture qui l'avait amené et qui stationnait à quelque distance. Quelques moments après, elle s'arrêta non loin du Palais-Mazarin.

Meslin habitait au deuxième étage d'une maison située à l'angle du quai et de la rue de Seine. Au coup de sonnette, une gouvernante d'âge mûr ouvrit la porte. C'était une femme qui l'avait élevé et qui n'avait jamais voulu le quitter. On l'appelait la Bourguignonne. Elle l'aimait avec idolâtrie et lui avait voué un culte de respect et de dévouement. Habitée à une obéissance passive, aveugle, envers son jeune maître, elle ne manifesta aucune surprise à la vue de l'étrangère.

— Nourrice, dit Meslin en entrant, voici la personne dont je t'ai parlé. Tu lui obéiras comme à moi.

— Comme au bon Dieu et à la sainte Vierge, monsieur le comte.

— Prudence, tu ne perdras jamais tes bonnes habitudes de mettre le clergé, le bon Dieu et la noblesse dans tout ce que tu as à dire. Si tu continues, tu finiras par me faire noter comme un aristocrate et un suspect.

— Jésus-Marie! je ne saurai jamais dire monsieur le citoyen comte Meslin de Poligny.

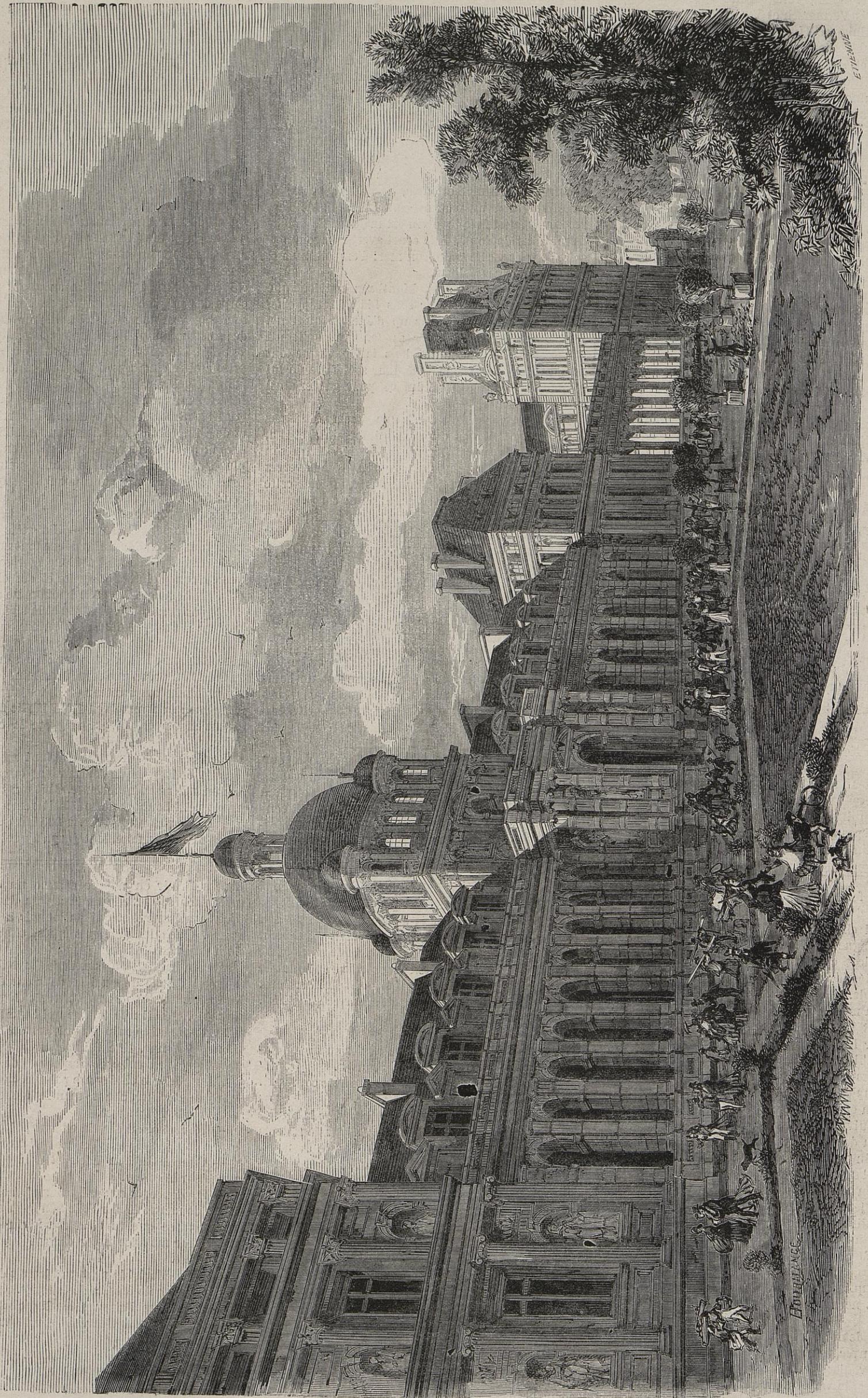
— Appelle-moi citoyen Meslin, c'est la mode.

— Tant pis, monsieur. C'est une vraie mode de Belzébuth.

— Enfin, dis comme tu voudras.

CHARLES JOLIET.

(La suite au prochain numéro.)



Projet de restauration des Tuileries selon les plans de Philibert Delorme.

vait a
Le t
de p
franch
maint
Je n

M

M^m
nomm
vatoir
ainsi
cien
So
trice
pour
Élé
tard
en A
Mexi
Re
mère
débu
et la
L'a
Itali
bien.
Ma
M. L
lui
la R
Ap
les H
à Pa
Berl

vait aller la confiance de tel ou tel !
 Le tribunal l'a condamné à six mois
 de prison. Voilà la première étape
 franchie; quelle route va-t-il prendre
 maintenant?
 Je n'en sais rien; mais j'ai bien peur !
 PETIT JEAN.

M^{ME} PAULINE VIARDOT

M^{me} Pauline Viardot vient d'être
 nommée professeur de chant au Conserva-
 toire de Paris, où elle succède pour
 ainsi dire à son père, l'éminent musi-
 cien Manuel Garcia.

Sœur de la Malibran, l'illustre canta-
 trice naquit à Paris, en 1821, et eut
 pour parrain le maestro Paër.

Élève du pianiste Meysenberg et plus
 tard de Listz, elle accompagna sa famille
 en Angleterre, aux États-Unis et au
 Mexique.

Retirée à Bruxelles auprès de sa
 mère devenue veuve, en 1832, elle alla
 débiter à Londres, en 1839, dans *Otello*
 et la *Cenerentola*.

L'année suivante, elle entra aux
 Italiens pour y jouer *Tancredi* et le *Bar-
 bier*.

Mariée à un littérateur de talent,
 M. Louis Viardot, elle parcourut avec
 lui l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne et
 la Russie.

Après un magnifique triomphe dans
 les *Huguenots*, à Londres, elle vint créer
 à Paris le rôle de *Fidès*, dans le *Prophète*.
 Berlin, Saint-Petersbourg et Londres



M^{me} PAULINE VIARDOT
 nommée récemment professeur au Conservatoire.

l'ont tour à tour applaudie depuis 1848.

En 1860, elle obtenait un nouveau
 succès dans l'*Orphée*, de Gluck, au
 Théâtre-Lyrique. Nous ne parlerons pas
 ici de la résurrection du répertoire
 classique, où M^{me} Viardot a déployé une
 intelligence d'élite, ni des nombreux
 concerts de charité auxquels elle n'a
 cessé d'apporter le concours le plus
 empressé.

Tout le monde a entendu la voix si
 souple et si étendue de cet admirable
 mezzo-soprano, où le goût et la méthode
 égalent le sentiment et l'expression.

On sait que M^{me} Viardot est l'auteur
 de plusieurs compositions importantes,
 d'un opéra en deux actes, le *Dernier
 Magicien*, et d'une opérette, l'*Ogre*.

Dévouée aux intérêts de l'art, M^{me}
 Viardot rendra d'immenses services au
 Conservatoire. Elle sait, mieux que per-
 sonne, que talent et succès obligent.

MAXIME VAUVERT.

LES TUILIERIES

DE PHILIBERT DELORME

Divers projets de restauration des
 Tuileries ont été soumis à l'administra-
 tion parisienne. Celui dont nous pu-
 blions le dessin aujourd'hui a paru le
 plus séduisant. Il a le double avantage
 d'utiliser la plus grande partie des rui-
 nes actuelles, et de reconstituer un des
 monuments les plus précieux du seizième
 siècle, que des exigences d'aménagement
 seules ont forcé de modifier sous



PARIS. — Les fouilles de l'ancien cimetière Saint-Marcel. — XIII^e arrondissement.

Henri IV, Louis XIV et Louis-Philippe. L'art retrouvera pour ainsi dire intactes les Tuileries de Philibert Delorme.

Comme le Céramique, jardin célèbre d'Athènes, ce palais tira son nom de la fabrique de tuiles qu'il remplaçait.

Catherine de Médicis le fit bâtir en 1564. Il se composait du gros pavillon carré du milieu orné de tourelles, de deux corps de logis avec terrasses sur le jardin et de deux pavillons latéraux.

Un astrologue ayant prédit à la reine « qu'elle mourrait auprès de Saint-Germain, » elle s'empressa de fuir superstitieusement toutes les églises qui portaient ce nom. Elle n'alla plus à Saint-Germain-en-Laye, et pour éviter Saint-Germain-l'Auxerrois, voisin des Tuileries, elle fit bientôt construire un autre palais, l'hôtel de Soissons, près de Saint-Eustache. La prédiction parut pourtant accomplie aux yeux du public, quand on sut que l'évêque de Nazareth, Laurent de Saint-Germain, avait assisté la reine à ses derniers moments.

Le mois d'août prochain ramènera l'anniversaire bi-centenaire d'une fête sans pareille, que les historiens ont à peine mentionnée, et qui eut pour organisatrice Catherine de Médicis et pour théâtre le palais de Philibert Delorme.

Le roi de Navarre, depuis Henri IV, venait d'épouser Marguerite de Valois et les divertissements se succédaient sans relâche à la Cour.

Ce soir-là, la salle de droite représentait le Paradis dont l'entrée était défendue par trois chevaliers, — Charles IX et ses frères, — armés de toutes pièces.

A gauche, s'ouvrait l'Enfer, rempli de diables et de diabolins, faisant mille singeries et mille contorsions grotesques, auprès d'une immense roue en mouvement, environnée de clochettes.

L'Enfer et le Paradis étaient séparés par une rivière, sur laquelle naviguait une barque conduite par le sombre nautonier Caron.

A l'un des bouts de la salle, derrière le Paradis, on apercevait les Champs-Élysées, pleins de verdure et de fleurs, et le Ciel Empyrée, figuré par une énorme roue portant les douze signes du Zodiaque, les sept grandes planètes et une infinité de petites étoiles transparentes, qui empruntaient leur lumière à des lampes et à des flambeaux multicolores.

Cette roue emportait, dans sa rotation incessante, un jardin magnifique dans lequel se prélassaient douze nymphes richement parées.

Dans la salle arrivèrent bientôt plusieurs groupes de seigneurs huguenots, déguisés en chevaliers errants, et conduits par le roi de Navarre et le prince de Condé. Les nouveaux venus tentèrent de pénétrer dans le Paradis et d'arriver jusqu'aux nymphes du jardin; mais les trois chevaliers dont nous avons parlé les reçurent, pique en main. La pique rompue, vint le coutelas, et force fut aux assaillants de rebrousser chemin vers l'Enfer, où devait les reconduire la foule grouillante des démons. Quand ils furent été battus et trainés un à un dans le gouffre infernal, la salle fut close.

Aussitôt descendirent du ciel Mercure et Cupidon, supportés par un coq gigantesque. Le rôle de Mercure était rempli par Étienne Le Roy, chanteur renommé, qui, après quelques couplets assez bien tournés, adressa une longue harangue aux vainqueurs, et remonta au ciel sur son coq, en chantant.

Les trois chevaliers abandonnèrent alors leurs sièges, traversèrent le Paradis et amenèrent les nymphes dans la salle de droite.

Aussitôt commença un ballet qui dura une heure; après quoi, on délivra les chevaliers captifs dans l'Enfer et l'on rompit de nouvelles piques.

Le combat achevé, on mit le feu à des trainées de poudre disposées autour d'une fontaine dressée au milieu de la salle. Le bruit et la fumée chassèrent les assistants.

Le divertissement était terminé.

Le chroniqueur anonyme auquel nous avons emprunté ces détails ajoute : « Que l'on put conjecturer par là quelles étaient, parmi telles feintes, les pensées du roi et du conseil secret, dont Catherine de Médicis était l'âme. »

Peut-on se rappeler sans frémir que, quatre jours après cette mascarade sacrilège, c'est-à-dire le 24

août, cent mille huguenots étaient massacrés dans Paris, au nom de la religion et de la raison d'État, et de quel nom faut-il appeler celle qui avait le triste courage d'ordonner un pareil divertissement au moment où elle méditait l'odieuse tuerie de la Saint-Barthélemy, et qui poussait le cynisme jusqu'à jouer ainsi avec ses victimes avant de les égorger?

V.-F. MAISONNEUVE.

LES FOUILLES DE SAINT-MARCEL

Des fouilles récemment faites sur l'avenue des Gobelins et aux environs de l'ancienne église Saint-Marcel, ont rencontré toute une suite de tombes dont le caractère d'antiquité et l'intérêt archéologique ont attiré l'attention des savants. Ce nouveau cimetière, que le hasard a fait découvrir, a été visité par tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du passé et aux vestiges du vieux Paris. Il date de l'époque mérovingienne, et fut établi autour de l'église qui contenait la tombe de saint Marcel, l'un des évêques les plus illustres de Paris, et mort en 436. Nous y reviendrons prochainement.

M. V.

CHRONIQUE MUSICALE

THÉÂTRE DE L'OPÉRA : *Robert-le-Diable*, pour la rentrée de M. Dulaurens et les débuts de M^{lle} Fidès-Devriès.

Mon confrère Joseph d'Ortigue, mort il y a trois ans, avait sur sa fin déserté le drapeau de Meyerbeer. Il ne se souvenait plus du lumineux feuilleton écrit par lui au lendemain de *Robert-le-Diable*, et où il devinait avec une si rare sagacité les beautés de l'œuvre que ni lui ni personne peut-être n'avait encore senties pleinement.

Et, en effet, la musique de Meyerbeer, si saisissable qu'elle soit, était nouvelle alors pour des oreilles parisiennes, et pouvait paraître compliquée quand elle n'est que complexe dans sa forme. Aussi, pour la tirer au clair du premier coup, n'était-ce point trop de la double vue d'un critique lucide et doué d'un tact très-fin.

Si d'Ortigue était revenu sur son opinion de 1834, nous n'avons point à lui demander compte de cette évolution de son esprit, car on ne peut supposer que la plus parfaite sincérité dans une âme aussi honnête. Il n'en est pas moins vrai qu'il aura contribué pour sa part à ce léger mouvement de dédain que l'on peut aujourd'hui constater dans le dilettantisme à l'endroit de *Robert-le-Diable*.

Ce n'est pas encore une querelle que l'on cherche à cette œuvre considérable, mais c'est déjà une chicane. Il est de bel air aujourd'hui de faire une légère grimace à tel passage de la partition, de prendre un air distrait à tel autre. Les plus sévères affectent de quitter leur place après le ballet, comme s'il n'y avait pas plus loin cet admirable cinquième acte tout empreint de la poésie mystique du moyen âge.

« On vous en donnera, messieurs, des petits coutelas pour les perdre ! » on vous en donnera de la musique de cette couleur et de ce relief pour la bouder ! Ou plutôt on ne vous en donnera pas, car le moule en est brisé. Oui, car depuis vingt ans vous savez que la musique dramatique a traversé une phase de marasme et comme d'épuisement après la période précédente, celle du romantisme, qui avait été si glorieuse.

Il est même à remarquer que de l'époque dite romantique il nous est resté plus de musique que de littérature. Les œuvres de Meyerbeer, d'Halévy, d'Auber et d'Hérold, qui forment le fond de nos répertoires, sont presque toutes datées de ces temps de révolution dans les arts.

Les boudeurs de *Robert-le-Diable* ne sont, d'ailleurs, point des gens méchants; ils préfèrent *les Huguenots*, et c'est là le seul motif de leur noise. Quant à nous,

il nous a été impossible jusqu'à présent de trouver la balance à peser les œuvres d'art. Nous aimons tel opéra, ou nous ne l'aimons pas; nous le prenons dans sa valeur absolue et non relative. Il est certain que dans ces magnifiques *Huguenots* on sent une main plus expérimentée; mais d'autre part, n'y a-t-il pas dans *Robert-le-Diable* plus de sève de jeunesse? C'est alors que, pour employer une expression de Ponsard, le génie de Meyerbeer « fleuronait en sa plus verte nouveauté ! »

Dans la partition que nous défendons, c'est le second acte qui est l'endroit par où on prétend faire brèche. Acte à vocalises, dit-on, et qui n'est point dramatique, parce qu'il est écrit comme un exercice de chant; acte italien, dit-on encore.

Eh bien, soit; mais a-t-on le droit de juger isolément une partie intégrante d'une œuvre, qui concourt à l'harmonie de l'ensemble? Dans la pensée des auteurs, le second acte de *Robert-le-Diable* est un repos pour l'auditeur; c'est l'acte féminin, l'acte amoureux, et qui, en outre, sert par opposition à prêter un plus puissant relief à la suite de l'action, où domine l'élément chevaleresque et l'élément fantastique.

Il en est de même du second acte des *Huguenots* (lequel, j'en conviens, est mieux venu). D'ailleurs, et cela n'a peut-être pas encore été remarqué, il y a plus d'un point de ressemblance dans le plan général de ces deux opéras.

D'abord un premier acte tout masculin, incidenté par l'introduction d'une seule voix de femme (le page dans *les Huguenots*, et Alice dans *Robert*). Puis, comme contraste, un acte féminin, dont la douceur, qui tournerait au fade, est de part et d'autre relevée par une scène de défi et d'appel aux armes. — L'action se noue au troisième acte, lequel dans les deux opéras se trouve coupé par un ballet. — Au quatrième, le duo dramatique entre le ténor et le soprano, c'est-à-dire la grande explosion de passion. — Au cinquième, le trio-dénouement entre Marcel, Raoul et Valentine, dans *les Huguenots*, entre Bertram, Robert et Alice dans *Robert-le-Diable* (autrefois entre les mêmes interprètes : Levasseur, Nourrit et M^{lle} Falcon, lors des premières représentations).

Ces ressemblances ne prouvent rien, d'ailleurs, sinon que le plan général de *Robert* ayant semblé bon à Scribe et à Meyerbeer, ils l'ont fait servir une seconde fois pour *les Huguenots*.

Robert-le-Diable était chanté lundi par M^{lle} Fidès-Devriès, qui continuait ses débuts par le rôle d'Isabelle. Elle y a été meilleure que dans *Faust*. Sa voix un peu froide, mais d'une articulation très-nette, trouvera à se faire valoir dans l'emploi dit des « snorq ».

Dulaurens, qui a chanté beaucoup partout et même un peu autrefois à l'Opéra, avait pris pour sa rentrée le rôle de Robert. Le plus grand défaut qu'on puisse lui reprocher est qu'il ne sait pas chanter piano, et que sa voix ne retrouve son timbre et sa vigueur que dans les passages de force. De cette façon de se servir de son gosier, il résulte deux voix alternantes, l'une qui est insuffisante, l'autre qui par contraste paraît surabondante.

ALBERT DE LASALLE.

MEMENTO. — Il y a toute apparence que l'Opéra donnera ce printemps la *Jeune d'A...* de M. Mermel. — Il n'est malheureusement pas vrai que M. Félicien David prépare un nouvel opéra, ainsi que le bruit en avait couru. — Les Bouffes-Parisiens ont donné dimanche une opérette intitulée *le Barbier de l'Opéra*; la musique en est signée Barbabé, les paroles Henry; mais sous ces deux pseudonymes se cacheraient M. Ch. Lecoq et M. Charles Comte propriétaire de l'immeuble des Bouffes. — Au Théâtre-Lyrique, *le Docteur Crispin*, des frères Ricci.

A. L.

LES BONS DE MONNAIE

DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Le public était depuis longtemps prévenu de l'apparition de coupures de petite valeur qui devaient être mises en circulation par les grandes sociétés de crédit de la France, afin de pourvoir à l'insuffisance

actuelle de la monnaie courante et parer à une crise monétaire qui pouvait avoir de fâcheux résultats.

C'est maintenant un fait accompli. Le *Comptoir d'escompte* a émis des coupures de 5 francs et la *Société générale*, des bons de 5 fr., de 2 fr. et de 1 fr., qui, pour avoir été accueillis d'abord avec une certaine réserve, commencent à rendre les plus grands services. Au moment où paraîtra ce numéro, qui donne un spécimen de bons de deux francs, ce ne sera déjà plus, nous le craignons, une nouveauté, car on en voit dans toutes les mains depuis leur émission.

Dix-neuf machines sont employées au travail de cette fabrication.

A l'imprimerie de la Société, il y a six machines pour reproduire en contre-fond, et six autres pour imprimer les textes du verso et du recto des trois types de billets.

Dans les bâtiments de la Société générale se trouvent trois machines pour imprimer les signatures, deux pour le numérotage et deux pour couper et rogner les bons.

Les bons de la Société générale sont signés par le caissier Lemonnier, le contrôleur Villet et le directeur Herpin.

Le papier est parcheminé et glacé, mais non filigrané; les initiales de la Société générale sont gravées sur un fond pour en rendre la contrefaçon difficile.

Nous reproduisons le verso du billet de deux francs; le verso du billet de cinq francs est en tous points semblable, avec cette seule différence que les caractères sont plus gros et proportionnés à la grandeur du billet.

Les bons de un franc ne seront mis en circulation qu'à la fin de la semaine prochaine.

M. V.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL 120 MILLIONS

La SOCIÉTÉ GÉNÉRALE émettra, à partir du 18 novembre 1871, des BONS DE MONNAIE par coupures de 5, 2 et 1 francs.

Les fonds provenant de cet échange seront déposés par la *Société générale* à la CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.

Il sera publié, chaque semaine, dans le *Journal officiel* et dans deux journaux d'annonces légales :

- 1° Le montant des Bons en circulation ;
- 2° L'état des sommes déposées à la *Caisse des Dépôts et Consignations*.

Ces BONS DE MONNAIE pourront toujours être échangés aux caisses de la *Société générale*, à Paris et en province, contre des billets de la Banque de France.

Le Conseil d'administration de la *Société générale* a pris cette résolution sous la pression d'un besoin impérieux, rendu incontestable par les réclamations quotidiennes des industriels, des commerçants et des particuliers qui forment sa clientèle.

Cette mesure, justifiée par la rareté croissante de la monnaie divisionnaire, ne saurait être considérée que comme momentanée, elle devra prendre fin avec les besoins qui la font naître.

Le jour où le Gouvernement et la Banque de France croiraient devoir se départir du système de tolérance bienveillante qu'ils adoptent aujourd'hui en vue de l'intérêt public, la Société générale cesserait immédiatement toute émission.

Conseil d'administration.

MM. DENIÈRE, C. *, président de la chambre de commerce de Paris, ancien président du tribunal de commerce de la Seine, régent de la Banque, président;

BROUNT, banquier, administrateur des chemins de fer de l'Ouest, et de Paris à Lyon et à la Méditerranée, vice-président;

BROLEMANN (Georges);

DAVILLIER (Henri), O. *, ancien président de la chambre de commerce de Paris, gérant de la Ban-

que de France, administrateur des chemins de fer de l'Est;

DENION DU PIN, O. *, administrateur de la compagnie des Messageries nationales et du chemin de fer d'Orléans;

FÈRE (Victor), O. *, ancien vice-président de la chambre de commerce de Paris, régent de la Banque de France;

GANNERON (F.), *, agent de change honoraire, administrateur de la compagnie d'Assurances générales;

GROS (Aimé), *, ancien député, administrateur des chemins de fer de l'Est;

KOENIGSWARTER (Maximilien), *, ancien député;

LAURENT (Abel), *, agent de change honoraire;

LE ROUX (Alfred), G. O. *, ancien ministre, président du Conseil d'administration du chemin de fer de l'Ouest;

LHULLIER, banquier;

PREMSEL (B.), banquier;

TALABOT (Paulin), C. *, directeur général de la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée;

WOLOWSKY, O. *, membre de l'Assemblée nationale, administrateur du Crédit foncier, membre de l'Institut.

CENSEURS :

MM. BAILLEUX DE MARISY, O. *, ancien préfet;

DILLAIS (Victor), O. *, ancien agrégé au Tribunal de commerce de la Seine;

PASSY (Louis), membre de l'Assemblée nationale, administrateur du Crédit Foncier

Directeur :

M. CHARLES HERPIN, *

CAISSES DE LA SOCIÉTÉ :

Caisse centrale : 54, rue de Provence, à Paris.

Bureaux de quartier dans Paris :

- A — Rue Notre-Dame-des-Victoires, 46 ;
- B — Boulevard Malesherbes, 29 ;
- C — Rue de Palestro, 5 ;
- D — Rue du Bac, 2 ;
- E — Rue Saint-Honoré, 221 ;
- F — Rue du Temple, 19 ;
- G — Boulevard Saint-Germain, 81 ;
- H — Boulevard du Prince-Eugène, 19
- I — Boulevard Saint-Germain, 10 (Entrepôt des Vins);
- J — Rue du Pont-Neuf, 24 (Halles centrales);
- K — Place de Passy, 2 ;
- L — Rue de Cliehy, 72 ;
- M — Boulevard Magenta, 57 ;
- N — Rue du Faubourg-Saint-Honoré, 91 ;
- O — Place de la Bastille, 3.

Agences dans les départements

Avignon, Bar-le-Duc, Béziers, Blois, Bordeaux, Boulogne-sur-Mer, Caen, Cette, Clermont-Ferrand, Colmar, Dreux, Fontainebleau, Le Havre, Lille, Limoges, Lyon, Le Mans, Marseille, Monterau, Montpellier, Mulhouse, Nantes, Nice, Nîmes, Orléans, Rennes, Rouen, Saint-Etienne, Saint Germain, Saint-Malo, Saint-Quentin, Saint-Servan, Sens, Strasbourg, Toulouse, Tours, Versailles, Vichy.

Nous recommandons tout particulièrement la *Maison d'habillement* pour Hommes et Enfants de la *rue du Pont-Neuf*, à Paris, pour le bon goût et le bon marché de ses vêtements. Par dessus Ratine doublé entièrement, 29 fr. Envoi *franco* dans toute la France.

En vente, à la librairie E. LACHAUD, place du Théâtre-Français, n° 4 :

UN COMMENTAIRE de la loi sur l'impôt des voitures et des chevaux, suivi de solutions administratives, du résumé méthodique des arrêts rendus sur la matière par le conseil d'Etat, etc., par M. Isoard, sous-chef à la direction générale des contributions directes. — Prix, *franco*, 2 francs.

2° du même auteur : GUIDE DU CONTRIBUABLE, onzième édition, mise au courant de la législation jusqu'à ce jour. — Contributions foncière, mobilière-personnelle, portes et fenêtres, patentes. Taxes des prestations, des chiens, des poids et mesures. — 41 modèles de réclamations. — Tarif et nomenclature des professions imposables à la patente. — Prix, *franco*, 1 fr. 50.

A LOUER OU A VENDRE

CHARMANTE VILLA, située 27, boulevard d'Argenson, parc de Neuilly. — Délicieux jardin avec petite rivière. Ecurie et remise.

S'adresser pour traiter à M. Audbourg, 13, quai Voltaire. — La propriété est à 20 minutes de Paris, en voiture.

ROBES ET MANTEAUX

ARIGON ET BORDET

Maison de premier ordre. — Atelier de couture.

Modèles les plus nouveaux

Paris, 10, rue du Bac, Paris.

Faubourg Saint-Germain.

SANTÉ La flanelle, préparée par le docteur BOURDONNAY, 12, boulevard Saint Martin, Paris, est recommandée par toutes les sommités médicales, comme indispensable à l'hygiène

ANGLAIS COURS ET LEÇONS particulières H. HAMILTON, 8, rue Chabanais.

Boulevard de Strasbourg, n° 34. **A L'EST** Au coin de la rue du Château-d'Eau

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS

MAISON DE CONFIANCE

Pas de réclames, pas de frais luxueux, toujours payés par l'acheteur. C'est la SEULE maison de DÉTAIL à Paris qui livre ses marchandises AUX PRIX DU GROS. — Envoi *franco* échantillons et marchandises.

LE RÉPARATEUR AU QUINQUINA

rend progressivement aux cheveux et à la barbe leur couleur primitive. Envoi *franco* de la broch., 11, r. de Trévise.

MALADIES DE LA PEAU. Démangeaisons guéries par le baume du Dr Callmann, Pharmacie faub. Saint-Denis, 19, Paris. Prix, 2 francs. Envoi *franco*.

Traité du Dr G.-Duvivier. Maladies spéciales des 2 sexes. 700 p. et fig. notice gratis. Bd Sébastopol, 7.

A V I S

Pour pouvoir distinguer la meilleure machine à coudre de famille nommée LA SILENCIEUSE, modèle perfectionné, de ses nombreux concurrents, il faut exiger la nouvelle marque ci-contre et la garantie de 5 ans signée M. Bourdin. Il n'existe aucune succursale autorisée de la maison *Aux Inventions modernes*, 43, rue de Richelieu, s'y adresser directement.



En vente chez DENTU, éditeur, Palais-Royal.

Romans nouveaux.

- LA CLIQUE DORÉE, par Émile Gaboriau. 1 volume..... 3 50
- LA TACHE ROUGE, par Paul Féval. 2 vol. 6 "
- L'ABBESSE DE MONTMARTRE, par Henri Augu. 2 volumes..... 6 "
- LES PARESSEUX DE PARIS, par Gontran Borys. 2 volumes..... 6 "

LE CHEVALIER BEAU-TEMPS

PAR QUATRELLES

PRÉFACE

PAR ALEXANDRE DUMAS FILS

VIGNETTES

PAR GUSTAVE DORÉ

Un joli volume grand in-8°. — Édition de luxe.

PRIX : 3 FRANCS

En vente chez tous les libraires et au bureau du *Moniteur universel*, 13, quai Voltaire, à Paris.

Pour recevoir ce livre *franco* par la poste, dans toute la France, adresser 3 fr. en mandat-poste à l'administration du *Moniteur*, 13, quai Voltaire, à Paris.

